



JUILLET
2024



BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE MANSAC



CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DE MANSAC

Adresse : 2, route de la mairie - 19520 Mansac

Téléphone : 05.55.85.21.54

Fax : 05.55.85.35.97

Mail : mairie@mansac.fr

Site Internet : www.mansac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mardi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mercredi	09h00 – 12h00	
Jeudi	08h30 – 12h00	Fermé au public
Vendredi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Samedi	09h00 – 12h00	



*Flashez ce code pour rejoindre
notre site Internet depuis
votre mobile
www.mansac.fr*



*Flashez ce code pour
télécharger l'application
depuis votre mobile*

PERMANENCES DU MAIRE

Pour connaître les disponibilités de Madame le Maire,
merci de contacter le secrétariat de mairie au 05.55.85.21.54.

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Diverses opérations d'investissements ont été achevées sur ce début d'année 2024 : l'aménagement d'espaces publics Rue Principale, la réfection de l'appartement communal Rue de l'Ecole mis à disposition de jeunes médecins stagiaires. Certains projets étaient en attente d'un climat plus favorable comme l'éclairage sur les stades.

Les nouveaux projets sont en cours de validation : voirie La Rue, consultation maison de santé, consultation aménagement du cimetière à Mansac... Le CEREMA a confirmé la dangerosité du pont de La Rue avec l'affaissement d'un pilier. Des demandes d'aides seront faites cette année.

Ce premier semestre particulièrement pluvieux a retardé certains travaux comme le fauchage, les campagnes de points à temps sur la voirie.

En juin, le projet de PLU a été à nouveau présenté aux Personnes Publiques Associées. La réunion de présentation des documents, ouverte au public, a été organisée. L'approbation du PLU est prévue pour mars 2025.

A l'école, les enfants ont mené une réflexion sur l'aménagement de leurs espaces récréatifs avec l'assistance du CAUE et du CPIE pour concevoir une cour Oasis. Cette année scolaire s'est achevée sur une très belle fête de l'école avec la prestation de la troupe « L'Afrique chez nous ».

2 agents font valoir leur droit à la retraite : Marie-Hélène LABROUSSE et Martine SOURZAT.

Cette année encore, les associations ont proposé des activités variées. Le club de foot « L'Olympique Larche-La Feuillade – Mansac » a disputé la coupe de La Corrèze en juin à Tulle. Le club de rugby fusionne avec celui de l'entente Larche-Nespouls.

Les élus, avec l'aide des associations communales, sont actifs pour organiser le départ du Tour du Limousin prévu le 15 août à La Rivière de Mansac, une belle manifestation sportive qui mènera les équipes engagées à Argentat.

Je souhaite à chacun de vous un bel été 2024.

Le Maire
Isabelle David



SOMMAIRE

- Informations utiles – [P 2](#)
- Le point du Maire sur quelques dossiers – [P 4](#)
- Dossier – [P 7](#)
- Actualités – [P 10](#)
- Travaux et aménagements – [P 16](#)
- Calendrier des festivités – [P 19](#)
- Ecole communale – [P 20](#)
- Accueil de loisirs – [P 21](#)
- Bibliothèque municipale – [P 22](#)
- Agglo de Brive – [P 23](#)
- Comptes-rendus des conseils municipaux – [P 25](#)
- Compte administratif 2023 et budget primitif 2024 – [P 31](#)
- Comptes-rendus du conseil municipal des enfants – [P 32](#)
- Nos partenaires – [P 33](#)
- La page des associations – [P 41](#)
- Espace d'expression de l'opposition – [P 48](#)
- Etat civil

INFORMATIONS UTILES

URGENCES

Pompiers : le 18 ou le 05.55.74.25.06
SAMU, Urgences Médicales : le 15 ou le 112
Gendarmerie : le 17 ou le 05.55.85.31.98
Allô Enfance en Danger : le 119
Violences Femmes Infos : le 3919
Appel d'urgence pour sourds et malentendants : le 114

SANTE & SOCIAL

Médecins : Dr Baudvin et Dr Salvete : 05.55.85.17.58
Pharmacie de La Rivière : 05.55.85.21.08
Cabinets infirmiers :
- Cabinet de la Place du 19 Mars 1962 : 05.55.85.39.01
- Cabinet Bru (Av. Principale) : 06.24.64.36.72
Kinésithérapeute : 07.67.70.62.75 (rdv par téléphone)
EHPAD Charles Gobert : 05.55.22.80.00
ICA Gériologie-Autonomie : 05.55.19.19.19
Assistante Sociale : 05.19.07.82.66

CONTACTER LES SERVICES

Ecole-Garderie : 05.55.85.20.61
Accueil de loisirs : 05.55.74.37.15
Bibliothèque : 05.55.85.23.66
SUEZ : 05.67.80.67.68
Mansac-Taxi : 06.85.80.18.79 ou 06.85.80.18.77
France Services : 05.55.41.00.61
Horaires d'ouverture du bureau de Poste :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Mardi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Mercredi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Judi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Vendredi	09h00 – 12h00	14h00 – 16h30
Samedi	09h00 – 12h00	

Levée du courrier : tous les jours à 12h00

Collecte des ordures ménagères :

Le lundi ou le mardi ou le jeudi selon le secteur.

Les bacs marron ou les sacs rouges sont à sortir la veille de la collecte.

Collecte des déchets recyclables :

Le lundi matin des semaines paires pour l'ensemble de la commune.

Les bacs ou les sacs jaunes sont à sortir la veille de la collecte.

Le calendrier des collectes est disponible sur le site du Sirtom : <https://incitation.sirtom-region-brive.net/calendrier/>

Si le jour de collecte « tombe » sur un jour férié, la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.

Horaires d'ouverture des déchèteries :

- Déchèterie de Saint-Pantaléon (Vermeil) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Numéro de téléphone : 06.15.34.77.56

- Déchèterie d'Ussac (Bouynat) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Numéro de téléphone : 06.25.54.97.68

INFORMATIONS UTILES

TARIFS MUNICIPAUX 2024

SALLES MUNICIPALES

SALLE POLYVALENTE (rue de l'Usine)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location de la salle	300 €	570 €
Buffet	210 €	410 €
Associations	123 € (2 gratuités)	260 €
Professionnel	280 €	280 €
Vaisselle par personne	1.15 €/pers	1.15 €/pers
Caution	300 €	300 €
Internet (Ethernet et WI-FI)	Gratuit	Gratuit
SALLE « MILLE CLUB » (rue Principale)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location	140 €	180 €
Caution	200 €	200 €

ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient familial	Journée repas + collation	Famille extérieure Suppl. jour	½ journée repas + collation	Famille extérieure Suppl ½ jour
0 à 370	8, 05 €	5 €	4, 25 €	2, 50 €
370 à 585	8, 75 €	5 €	4, 60 €	2, 50 €
586 à 805	9, 50 €	5 €	4, 95 €	2, 50 €
806 à 1025	11, 55 €	5 €	6, 00 €	2, 50 €
1026 à 1317	13, 05 €	5 €	6, 75 €	2, 50 €
+ 1317	14, 10 €	5 €	7, 25 €	2, 50 €

CANTINE ET GARDERIE

	Commune	Hors Commune
Cantine	2.65 €	3.15 €
Garderie matin	1.70 €	1.95 €
Garderie soir	2.00 €	2.25 €
Journée	2.70 €	3.35 €
Mercredi midi	0.70 €	1.05 €

GARDERIE PLUS (le mercredi de 9h à 17h)

Garderie matin ou après-midi (sans le repas)	Journée avec repas
QF 0 à 805 : 3€25 QF à partir de 806 : 5€25	QF 0 à 805 : 8€30 QF à partir de 806 : 12€30
Si repas : 2.65 € commune 3.15 € hors commune	

CIMETIERES

Concession perpétuelle	Colombarium	Cavernes
2.50 m ² : 130 €	15 ans : 330 €	15 ans : 280 €
5.00 m ² : 260 €	30 ans : 660 €	30 ans : 560 €

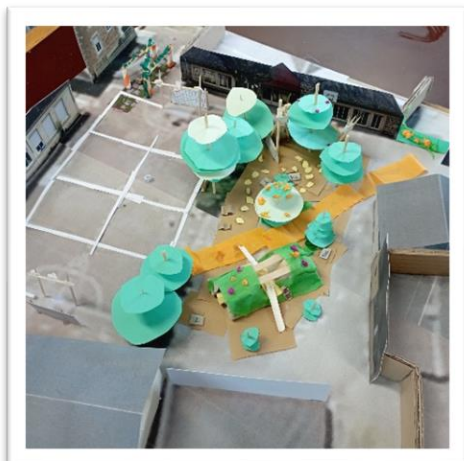
LE POINT DU MAIRE

SUR QUELQUES DOSSIERS



AMBROISIE : La prolifération de cette plante est une menace pour la santé humaine : rhinite, conjonctivite, asthme, trachéite, urticaire, eczéma. Elle est une menace pour les cultures : perte de rendement, coût de désherbage. L'ambrosie à feuilles d'armoïse a été détectée en 2 points de la commune de Mansac : au bord de la Vézère en face des Escures (digue) et en bord de route vers le Sarradis. L'Agence Régionale de Santé nous demande de mettre en place des mesures de lutte contre sa prolifération. Un contact a été pris avec le CPIE de la Corrèze qui viendra prochainement nous conseiller sur les méthodes d'intervention.

AMENAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS TRANCHE 2 : Elle s'étend du salon de coiffure au feu tricolore. L'Agglo de Brive remet en état son réseau d'assainissement collectif qu'elle met en séparatif. Les eaux pluviales resteront sur le réseau existant. Les travaux sont moins importants que ceux de la tranche 1. Il s'agit surtout de remettre en état trottoirs et voirie, de prévoir une dépose au portail de l'école et d'aménager les abords de l'arrêt bus. Des aides sont obtenues : DETR 60 000€, Conseil Départemental 25 000€, FST Agglo 30 000€. Des amendes de police sont demandées 11 500€. Les travaux débiteront à l'automne après ceux de l'Agglo de Brive. Le Département finance l'enrobé des bandes de roulement. Une présentation du projet sera organisée à l'automne pour les riverains.



COUR OASIS : Les enfants de l'école ont participé à des ateliers avec le CAUE et le CPIE pour étudier les usages et faire des propositions d'aménagements. La maquette élaborée va servir à estimer le coût de ces travaux sur la cour de l'école élémentaire.

LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

MOUSTIQUE TIGRE : La commune a été reconnue comme colonisée par le moustique -tigre. Un référent, Vincent Chevalier, a été désigné et Isabelle Vecchi, adjointe, a suivi une journée de formation organisée par l'Agence Régionale de Santé. Celle-ci a formé l'équipe technique « Espaces verts- Bâtiments- travaux- Voirie » à la lutte contre la prolifération du moustique-tigre. D'autres actions de sensibilisation seront organisées à destination de la population.



PLU : L'Etat a émis un avis défavorable à l'encontre du projet de PLU et demande l'actualisation des données et l'intégration de la Loi Climat Résilience (zéro artificialisation nette en 2050). Le bureau d'études Urbadoc Badiane a été sollicité pour poursuivre son assistance à la commune dans la retouche des différents documents. Ainsi le PADD a pu être mis au débat le 22.02.2024. Dans le projet soumis aux PPA mi 2023, 38 hectares étaient classés en zone à urbaniser. Dans le projet actualisé, seuls 13 hectares doivent être ouverts à l'urbanisation. Pour supprimer des parcelles, le groupe de travail composé d'élus assistés du BE a suivi les prescriptions de l'Etat et de la MRAE : pas d'extension, protéger les zones à enjeux environnementaux... Une réunion PPA s'est réunie le 24 juin, suivie d'une réunion publique de présentation des différents documents. L'enquête publique à venir permettra à ceux qui le souhaitent de venir exposer leurs demandes au commissaire-enquêteur. L'achèvement de la procédure de révision est prévu pour mars 2025.

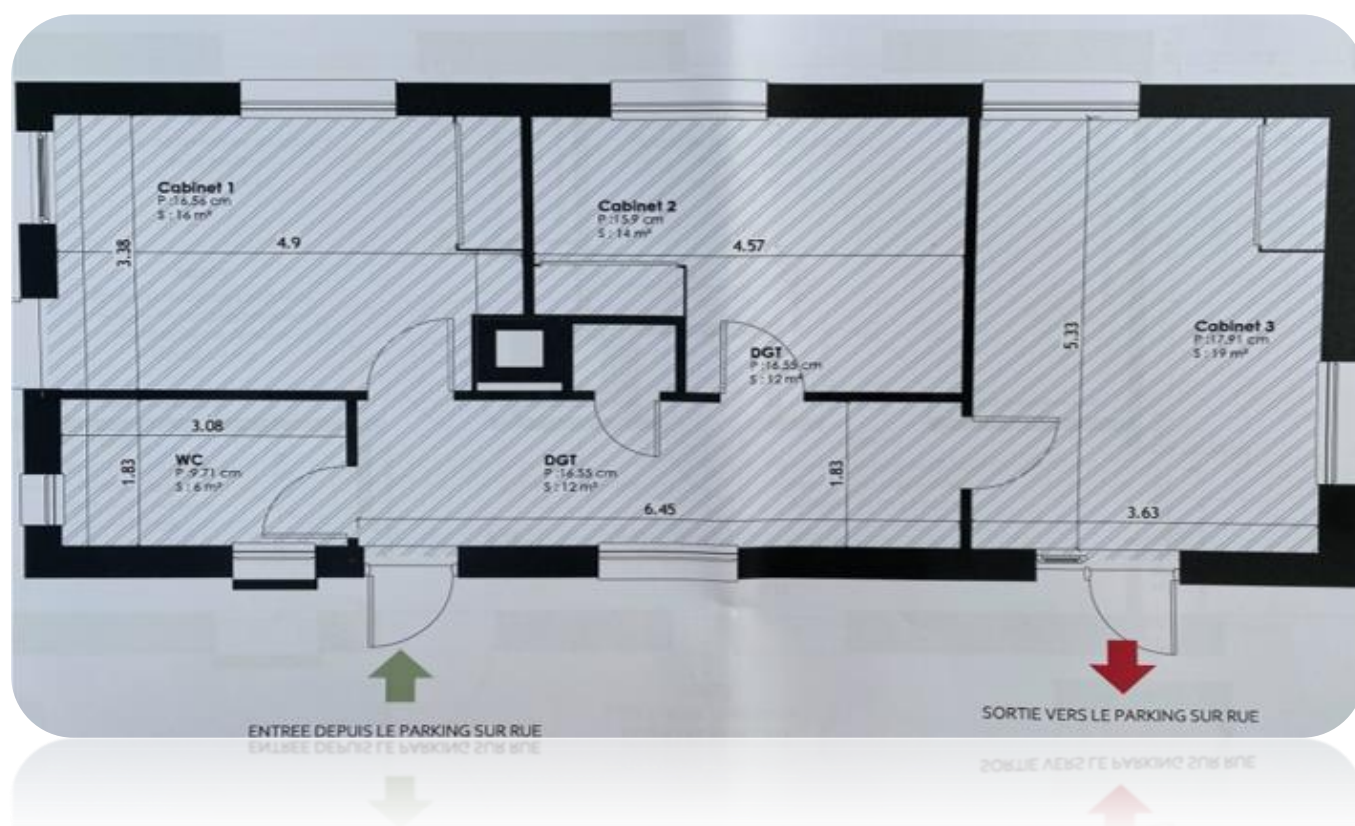
PROJET CAMPING EN AGROFORESTERIE : Dans le cadre de la révision générale du PLU, un projet de camping (6 emplacements pour mobiles homes recyclés, 8 emplacements pour tentes ou mobiles homes recyclés, 2 mobiles homes pour légumes ...) prévu à La Besse a paru ne pas aller dans le sens des attentes en matière d'urbanisme, avis partagé par un grand nombre d'habitants de La Besse. La parcelle concernée était une prairie avec une zone humide où les animaux sauvages venaient se désaltérer et à proximité des habitations. Cette zone à vocation touristique (AUT au PLU 2006) a donc été classée en zone N naturelle puis A Agricole selon avis de La Chambre d'Agriculture pour permettre une activité de maraîchage. Un sursis à statuer a été émis à l'encontre de la demande de permis d'aménager en novembre 2021 puis un second en janvier 2024. Il devait permettre de s'opposer à l'aménagement lors de l'approbation du nouveau PLU. La commune a dû faire face à 8 actions en justice intentées par le porteur de projet devant le Tribunal Administratif, et une plainte pour harcèlement. Pour assurer sa défense, la commune a dû prendre un avocat, ce qui a eu un coût important pour la collectivité. A l'occasion de la procédure, un avisé hors délai a entraîné l'octroi d'un permis d'aménager tacite. En 2021, 2 mobiles homes ont été installés sans autorisation puis une tiny-house en 2022. La commune a été reconnue en tant que victime pour l'installation illicite de cette dernière et attend la décision du Tribunal correctionnel.

OMBRIERE PHOTOVOLTAÏQUE : Souhaitant promouvoir les énergies renouvelables, la commune a accepté de mettre à disposition une partie de son domaine public pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque. En 2020, la société ENERLIS (devenue GIRASOLE) a manifesté son intérêt pour la réalisation de cette centrale et la commune a proposé la place du 14 juillet. Les travaux ont été réalisés rapidement en mai - juin. Cet espace couvert (66 m x 18m) pourra être utilisé pour des manifestations communales.



LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

MAISON DE SANTE : Après obtention du permis de construire, la consultation des entreprises pour les travaux de transformation de l'annexe mairie en Maison de Santé pourra être lancée début juillet pour une attribution des marchés en septembre. L'entrée est placée à gauche du bâtiment. 3 cabinets médicaux sont créés avec une salle d'attente et un sanitaire.



VELO AGGLO : 4 vélos électriques vont être mis à la disposition de la commune de Mansac par l'Agglo de Brive. Cette action vise à sensibiliser les habitants à l'usage du vélo électrique et d'inciter les habitants à de nouveaux modes de déplacements, un « mode doux » ou « mode actif », alternatif aux déplacements motorisés. Ils doivent être livrés mi- juillet.

Durée et coût de location	
Durée	Prix en € TTC
15 jours	30€
1 mois	45€
3 mois	90€
6 mois	150€

Dépôt de garantie 800€

DOSSIER

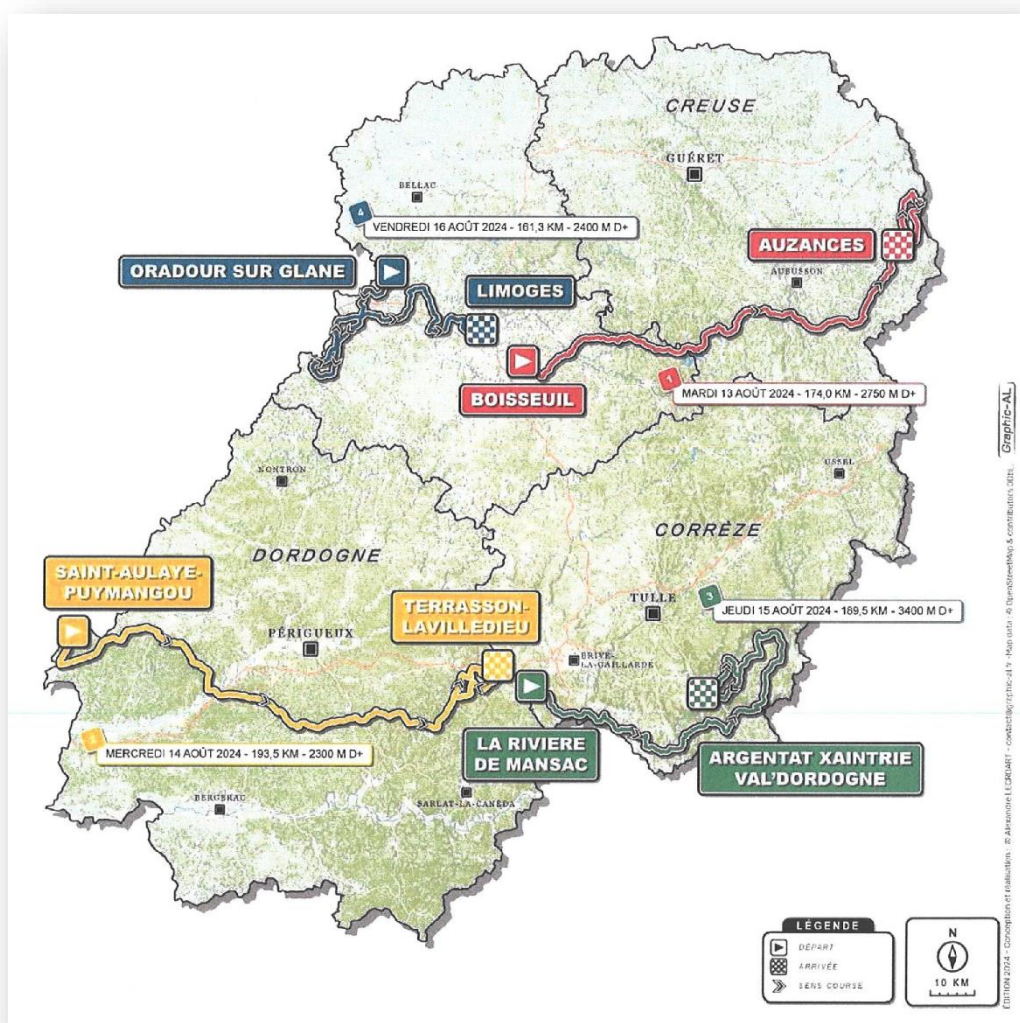
Tour du Limousin - Périgord - Nouvelle-Aquitaine

Le départ de la 3^{ème} étape de l'édition 2024 du Tour du Limousin -Périgord – Nouvelle-Aquitaine sera donné à **La Rivière de Mansac** le **jeudi 15 août**.



Madame le Maire a participé le 3 juin, à l'hôtel du Département à Tulle, à la présentation de l'étape Corrèzienne du Tour du Limousin 2024 : La Rivière de Mansac – Argentat sur Dordogne.

Le parcours de la 57^{ème} édition



DOSSIER

Etape 3 : La Rivière de Mansac – Argentat Xaintrie Val'Dordogne



Points Sprints :

- ♦ Km 55,8 : Beaulieu sur Dordogne
 - ♦ Km 87,8 : Saint Bonnet - Les Tours de Merle
 - ♦ Km 102,6 : Saint Privat
 - ♦ Km 113,3 : Auriac
- Trophée Corrèze le Département



Départ : 11h45

Arrivée : entre 16h30 et 17h00
189,5 kilomètres



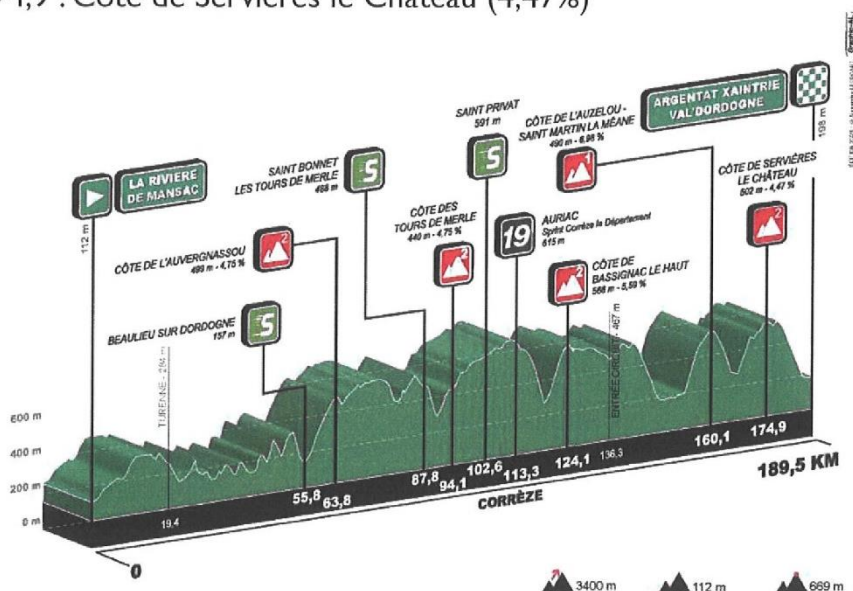
Direct la chaine **L'EQUIPE**

À partir de 14h30



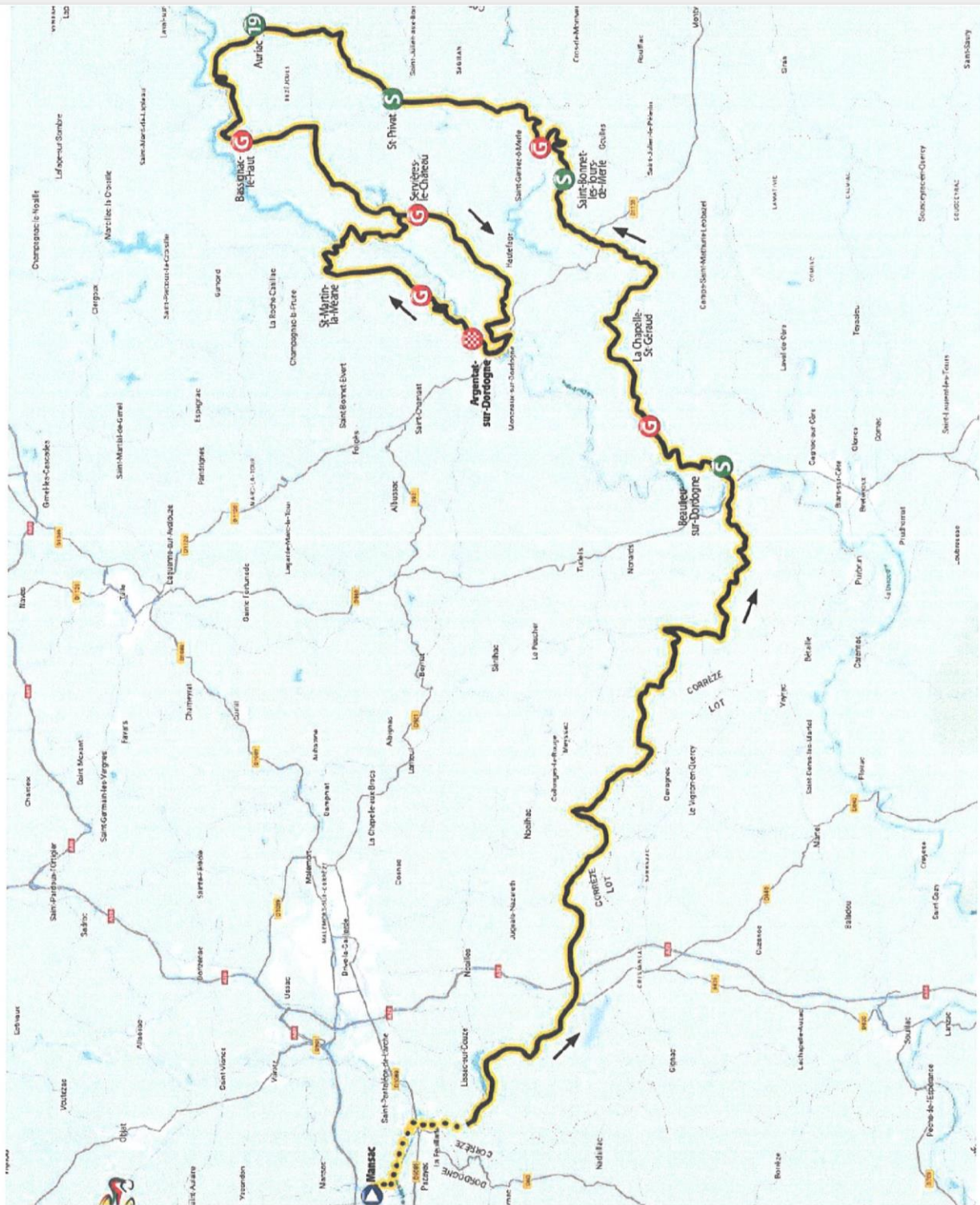
Points Meilleurs Grimpeurs :

- ♦ Km 63,8 : Côte de l'Auvergnassou (4,75%)
- ♦ Km 94,1 : Côte des Tours de Merle (4,75%)
- ♦ Km 124,1 : Côte de Bassignac le Haut (5,59%)
- ♦ Km 160,1 : Côte de l'Auzelou - Saint Martin la Méane (6,98%)
- ♦ Km 174,9 : Côte de Servièrès le Château (4,47%)



DOSSIER

Etape 3 : La Rivière de Mansac – Argentat Xaintrie Val'Dordogne



ACTUALITES

Cérémonies commémoratives du cessez-le-feu du 19 mars 1962

Les cérémonies se sont déroulées aux monuments aux morts du bourg de Mansac et du bourg de La Rivière.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert aux participants par la municipalité.



ACTUALITES

Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945

L'année 2024 célèbre le 80^{ème} anniversaire du **Débarquement** de Normandie, le 6 juin 1944.

Lors des cérémonies du 8 mai 1945, la municipalité a sollicité la **chorale MansACapella** dirigée par Félicie Verbruggen pour chanter « **le chant des partisans** » et « **la Marseillaise** ».

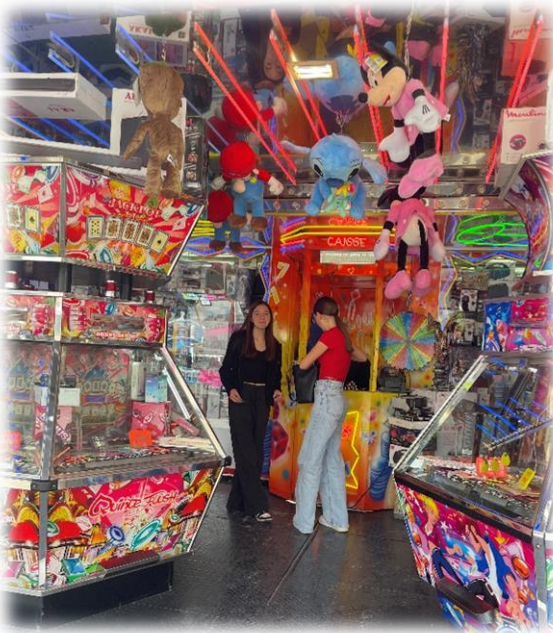
En la circonstance, la cérémonie s'est tenue uniquement à La Rivière de Mansac. Des gerbes avaient été déposées par le Maire et les Adjointes le matin même à **la stèle de La Borderie et au monument aux morts de Mansac**.

Lors de la lecture de nos morts de 39-45, le Maire a rappelé le nom des résistants tués par les Allemands à la Borderie ainsi que celui de Fauconnier Albert et Lafon Georges massacrés par les Allemands à La Besse de Sainte Féréole en novembre 1943. La tombe de ces 2 jeunes maquisards a été fleurie ce 8 mai 2024.



ACTUALITES

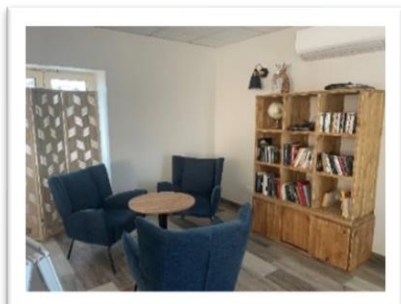
La fête votive en images



ACTUALITES

Nouveau commerce

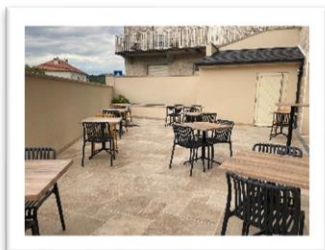
Depuis le 20 mai, au centre-bourg de La Rivière, le coffee shop **DUO DELICES** vous accueille de 7H00 à 20H00 (fermeture le mardi toute la journée et ouvert de 9H00 à 17H00 le dimanche).



Clara et François ont pensé ce lieu comme un espace de détente et de rencontres. Vous pourrez partager entre amis un café, un thé, une boisson fraîche, une glace à l'italienne ou profiter d'un cadre calme et convivial pour travailler ou vous détendre.

Le midi, **DUO DELICES** vous propose un large choix de sandwichs (paninis, pains bagnat), de salades composées, de snacking (quiches, pizzas, croque-monsieur), de grillades et de desserts (éclairs, tartelettes).

Les produits peuvent être consommés sur place : dans la salle climatisée, sur la terrasse à l'arrière ou sur la terrasse devant le commerce (espace loué à la commune). Possibilité également d'emporter les produits.



Des animations à thème seront proposées chaque mois (concerts, dégustations, ...).

A l'occasion de la fête de la musique, la soirée organisée en collaboration avec le café-tabac L'Espérance a rencontré un franc succès.



17 rue Principale, La Rivière
05.44.31.40.97
duodelices19@gmail.com

ACTUALITES

Podcast créé par un Mansacois

Un podcast pour tous !

Redécouvrez la nature, l'environnement
et l'écosystème d'une autre façon avec
notre Podcast...

NOUS SOMMES HEUREUX DE
PRODUIRE ET DE PUBLIER
DIFFÉRENTS PROGRAMMES AFIN DE
SATISFAIRE TOUTE NOTRE
COMMUNAUTÉ



YouTube Music



Spotify



DEEZER

audible



PODCAST
FRANCE

RADIO PUBLIC



Pocket Casts

amazon music

www.linktr.ee/nature.insolite

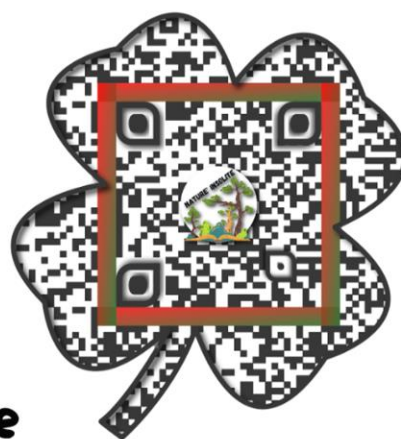
Retrouvez-nous sur :



Podcast Nature Insolite



@podcast.natureinsolite



© 2024 NATURE' Insolite, Kélian EYRAUD

ACTUALITES

La Check List



anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution :
supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr



Ranger

à l'abri

- ☐ Brouettes
- ☐ Seaux et arrosoirs
- ☐ Jouets d'enfant, même les plus petits
- ☐ Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- ☐ Poubelles
- ☐ Caisses, pots...
- ☐ Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- ☐ Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- ☐ Cache-pots
- ☐ Pieds de parasol
- ☐ Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- ☐ Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- ☐ Pluviomètres
- ☐ Eléments de décoration
- ☐ Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter
l'écoulement des eaux

- ☐ Gouttières, chéneaux
- ☐ Regards d'eau de pluie
- ☐ Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- ☐ Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- ☐ Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- ☐ Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- ☐ Terrasses sur plots
- ☐ Caillebotis
- ☐ Pompes de relevage
- ☐ Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

**Signaler la présence
d'un moustique tigre**



TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Dans le cadre de la campagne semestrielle de broyage, **50 m³ de végétaux** ont été traités.

Les agents municipaux ont utilisé une partie de ce broyat pour **le paillage des nouveaux espaces verts** situés dans le bourg de La Rivière.



Afin de limiter la vitesse des véhicules et d'assurer la sécurité des piétons rue Principale, des ralentisseurs de type coussins Berlinois, ont été installés par les agents municipaux, en face de la pharmacie et de l'aire de jeux.

Le montant des travaux s'élève à 2 754 € TTC.

L'entreprise Honoré située à Saint Germain Les Vergnes a installé, à l'église de Mansac, un tableau électrique, avec variateur, permettant de protéger le moteur qui déclenche la cloche. Ce système évite une usure prématurée de la cloche et de son marteau ainsi que les vibrations du mur du clocher. Dans la sacristie, un poste de commandes tactile permet la programmation des différentes sonneries.

Le montant des travaux s'élève à 4 988 € TTC.



TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

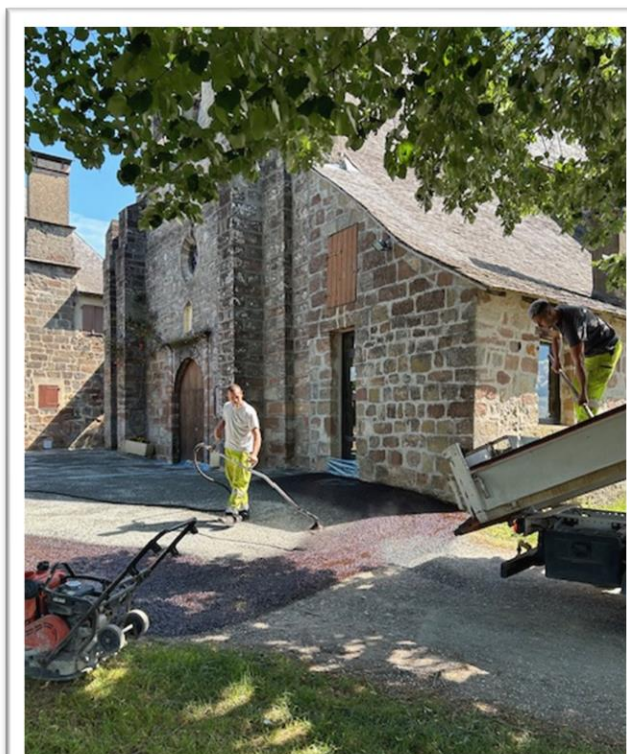


L'entreprise 2 D Signalisation, installée à La Rivière, a procédé au marquage routier sur le tronçon rénové de la route Principale.

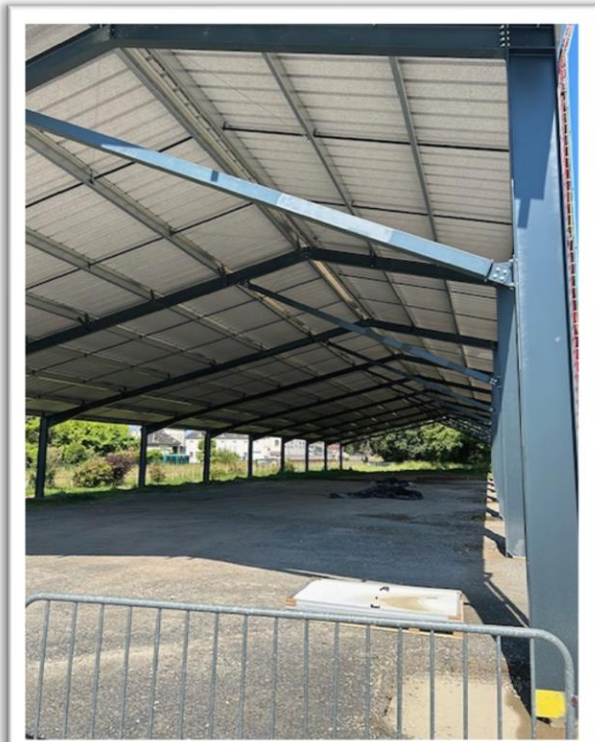


Travaux de restructuration et de sécurisation sur la route de Leyrat réalisés par la société Pignot. Le montant des travaux s'élève à 14 598 euros TTC.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Réfection des parvis de l'Eglise et de la Chapelle. Les travaux ont été réalisés par la société Freyssinet : 15 108 euros TTC



Mise en place de l'ombrière photovoltaïque, place du 14 juillet. Elle est entièrement financée par l'entreprise Girasole.

CALENDRIER DES FESTIVITES

Ce calendrier prévisionnel présente les festivités et animations proposées par les associations ainsi que les cérémonies commémoratives pour le 2^{ème} semestre 2024.

DATE	ANIMATION OU FESTIVITE
Samedi 13 juillet 2024	Mountain Trail organisé par Western Attitude 19
Dimanche 28 juillet 2024	Méchoui organisé à Mansac par Le Comité des Fêtes
Samedi 3 août 2024	Journée pétanque en doublette organisée par La Pétanque Riveraine
Jeudi 15 août 2024	Départ du Tour du Limousin à La Rivière de Mansac
Samedi 7 septembre 2024	Repas entrecôte organisé par Mansac Loisirs
Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2024	American Days organisés par Western Attitude 19
Samedi 14 septembre 2024	Repas de chasse organisé par l'association CPR
Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024	Journées du patrimoine
Dimanche 15 septembre 2024	Rallye équestre et pédestre organisé par Les Chemins de Mansac
Dimanche 29 septembre 2024	Randonnée d'automne organisée par Mansac Loisirs
Dimanche 13 octobre 2024	Foire d'automne
Samedi 26 et dimanche 27 octobre 2024	Halloween organisé par les Chemins de Mansac
Lundi 11 novembre 2024	Cérémonies commémoratives
Samedi 16 novembre 2024	Repas choucroute organisé par Le Comité des Fêtes
Dimanche 1 ^{er} décembre 2024	Marché de Noël organisé par Le Comité des Fêtes
Vendredi 6 et samedi 7 décembre 2024	Téléthon
Samedi 14 décembre 2024	Repas des aînés
Samedi 14 décembre 2024 ou samedi 21 décembre 2024	Randonnée de Noël organisée par Les chemins de Mansac



ECOLE COMMUNALE

TRAVAUX



La société Briv'Sécurit a installé un système d'alarme dans le réfectoire, dans la galerie de l'école élémentaire, dans le bâtiment de la maternelle.

2 télécommandes ont été placées dans le modulaire et la galerie afin de déclencher à distance le système d'alerte.

Coût total : 3 361,06 euros TTC

La société Glastint a apposé des films anti-chaueur sur les vitres de la galerie et de la classe de maternelle petite section.

Coût total : 3 510 euros TTC

PREVISIONS ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

- **Mme PAUL** : 3 TPS, 11 PS, 12 MS (soit 26 élèves)
- **Mme QUIEVREUX** : 17 GS, 5 CP (soit 22 élèves)
- **Mme RASTELLI** : 5 CP, 19 CE1 (soit 24 élèves)
- **Mme LAGORSSE** : 21 CE2, 8 CM1 (soit 29 élèves)
- **Mme BOISSERIE** : 9 CM1, 17 CM2 (soit 26 élèves)

Un prévisionnel établi en juin indique un effectif de **127 élèves** à la rentrée de septembre 2024, y compris les enfants du voyage.

Un demi-poste supplémentaire va être affecté à l'école pour tenir compte de l'effectif important des enfants du voyage (environ 18 enfants).

FIN D'ANNEE SCOLAIRE

Cette année, la troupe « **l'Afrique chez nous** » a enchanté la fête des écoles.

Ces artistes ont passé une semaine à l'école pour préparer le spectacle : percussions, chants, danses, théâtre. Ce fut aussi une opportunité pour les enfants de découvrir une autre culture.

Familles, enseignants, enfants, personnel de l'école ont apprécié ces échanges. Plus de 200 personnes étaient présentes : **un gros succès !**



La dernière semaine de classe, **une calculatrice** a été remise aux enfants de CM2 par Madame le Maire et l'adjointe à la vie scolaire, Régine PORTE.

Un coffret gourmand a été offert à Mme DENIS, mutée sur un autre établissement.

ACCUEIL DE LOISIRS

LES LIONCEAUX

Les vacances de février, sur le thème de Carnaval, ont permis de développer l'esprit de créativité. Avec des masques de toutes formes, tailles et matières, les enfants ont peint, découpé des décorations à coller, choisi l'harmonie des couleurs, notamment avec les résidents de l'Ehpad.



Une éclaircie le dernier vendredi des vacances a heureusement permis **le défilé dans les rues et magasins**. Habitants et commerçants ont pu voir débarquer des chenilles en musique.

Par ailleurs, des intervenants locaux ont fait découvrir **le conte du "Champi-village" avec l'équipe de Mzailescéleste**, ou la confection des **"Bougies de Gaëlle"** pour les maternelles, ou encore les sports innovants pour les primaires avec Fabrice Nifeur.



Pour renforcer l'équipe d'encadrement, **Manon Demaret, Aubin Teyssandier et Mathieu Le Henaff** sont venus effectuer leur mission du SNU dans notre structure, permettant aux enfants un sentiment de liberté...dans un cadre sécurisé.

En avril, les enfants ont pu participer à une chasse aux œufs avec les résidents de l'Ehpad. Les adolescents ont profité d'une journée pour résoudre les énigmes d'un escape game.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Abonnement gratuit



Horaires d'ouverture

Le mardi	De 16H00 à 17H30
Le mercredi	De 15H30 à 18H00
Le samedi	De 10H00 à 12H00

Contact

Adresse : Salle polyvalente – Rue de l'usine – La Rivière
Tél. : 05.55.85.23.66 Port. : 06.71.27.78.69
Site Internet : mansac.bibli.fr
E-mail : bibliotheque.mansac@orange.fr

Espace enfants et espace adultes

Services proposés

Environ **7000 documents** (livres, DVD adultes et enfants)

**3 boîtes à livres
sur la commune**

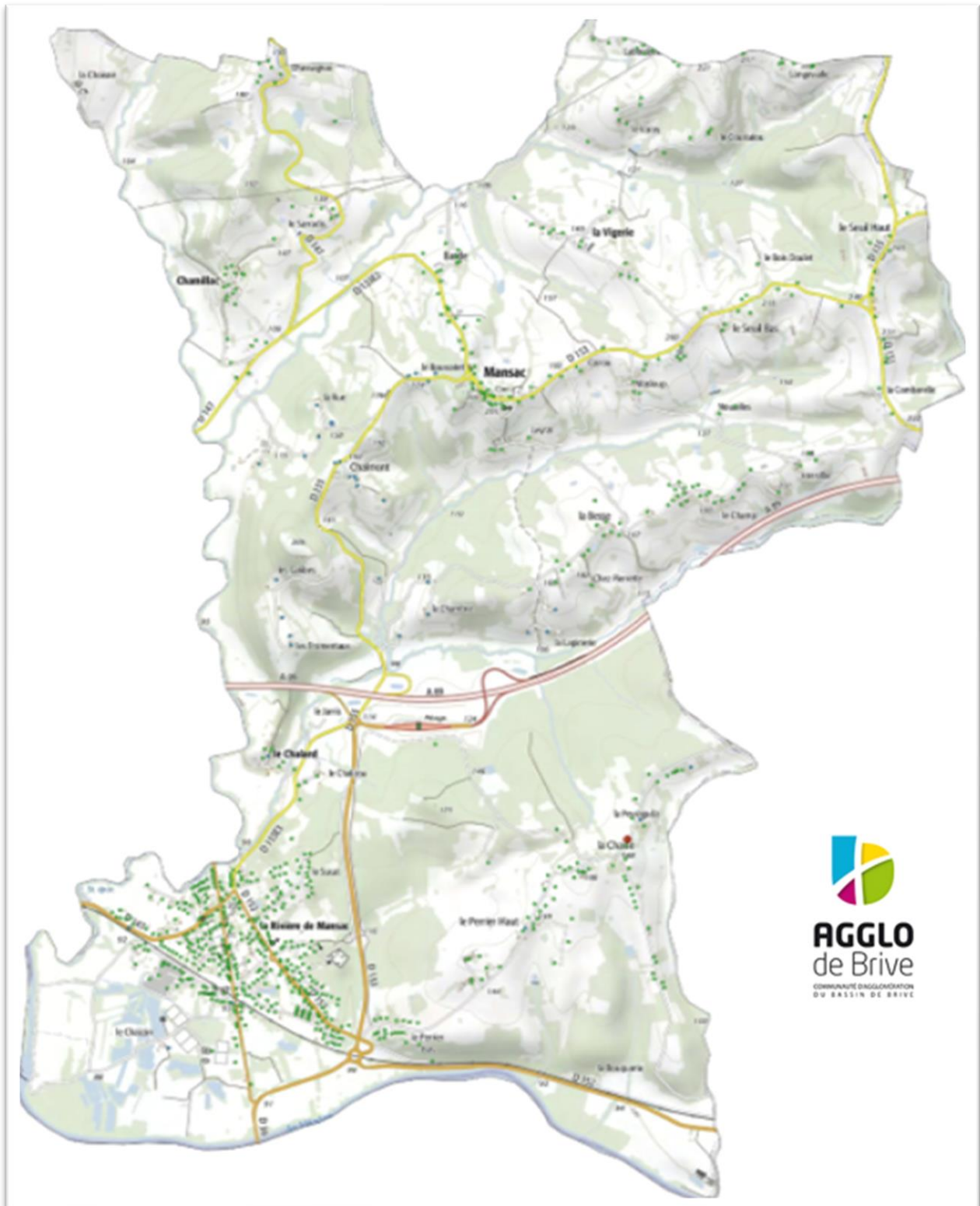


- ✓ Possibilité d'emprunter gratuitement :
 - 3 livres et/ou 3 revues et/ou 3 ouvrages documentaires pour une durée de 3 semaines
 - 3 CD pour une durée de 3 semaines
 - 1 DVD + 1 DVD enfant pour une durée d'une semaine
- ✓ Possibilité de consulter la liste des ouvrages sur le site Internet
- ✓ Possibilité de consulter tous les documents sur place
- ✓ Connexion Internet gratuite pour des recherches documentaires ou pour consulter le catalogue BDP
- ✓ Réservations possibles des ouvrages de la BDP, livraison de la navette 2 fois par mois.
- ✓ Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire à la **bibliothèque numérique de la BDP**.
- ✓ La bibliothèque accueille parfois les enfants de l'école en dehors des jours d'ouverture.
- ✓ Les bénévoles proposent également **de porter des livres à domicile** pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer. Actuellement, 4 personnes de la commune bénéficient de ce service.

L'AGGLO DE BRIVE

Etat d'avancement du déploiement de la fibre sur la commune au 1^{er} janvier 2024

- Nombre total de prises sur la commune : 793
- Nombre de prises déployées en 2023 : 10
- **Nombre total de prises déployées et ouvertes à la commercialisation (●) : 752 soit 94,8 %**
- **Nombre de prises en déploiement : 35**



L'AGGLO DE BRIVE



L'Agglo de Brive met en place une **location de vélos à assistance électrique à destination des particuliers**. Il s'agit de pouvoir tester ce mode de déplacement, pour savoir si le vélo peut convenir aux déplacements du quotidien.

Attention, il ne s'agit pas de vélos en libre-service, accessibles depuis une borne de rue, mais bien d'une location en bonne et due forme pour une durée prédéterminée.

La commune de Mansac dispose de 4 vélos.

Afin de pouvoir tester les vélos électriques, contacter la mairie de Mansac à partir du mois de septembre.

Avec le vélo sont fournis un livret explicatif, un casque, une chasuble, un chargeur de batterie, un antivol complémentaire à celui intégré, une paire de sacoches, une pompe à vélo.

Pour toute location, seront demandés une pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi qu'une attestation en responsabilité civile.

Conseils de la Sécurité Routière

BIEN ÉQUIPÉ POUR ROULER PROTÉGÉ



Porter un casque réduit de **70 %** la gravité des blessures à la tête lors d'un accident.

LES CONSEILS DE SÉCURITÉ

EN VILLE

- Utilisez les bandes ou les pistes cyclables.
- Circulez sur le côté droit de la chaussée, à environ 1 m du trottoir et des voitures en stationnement.
- Faites attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux piétons qui peuvent surgir entre deux véhicules.
- Gardez une distance de sécurité d'au moins 1 m avec les autres véhicules.
- Ne zigzaguez pas entre les voitures.
- Aux intersections, placez-vous un peu en avant des véhicules pour être bien visible.
- Même si le casque n'est pas obligatoire au-delà de 12 ans, il est fortement recommandé d'en porter un à votre taille.



Indiquez chaque changement de direction ou de dépassement en tendant le bras.

HORS AGGLOMÉRATION

- Ne roulez pas trop près de l'accotement pour éviter les ornières et gravillons.
- Dans les virages, serrez la chaussée à droite, car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.
- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.



Les véhicules qui vous dépassent doivent le faire en respectant une distance d'1 m en ville et d'1,50 m hors agglomération.

En ville ou hors agglomération, si vous roulez en groupe, roulez à 2 de front (à condition d'avoir 2 roues et de ne pas être attelé d'une remorque ou d'un side-car) ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous en file indienne.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 22 février 2024

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, COUSTILLAS, DALODIERE, PESTOURIE, GOUDOUR, SEREZAT ; Mrs BARRAS, CHEVALIER, LABROUSSE, MOUNEYRAC, LAJOUS

Absents excusés : M. LIMOUZIN (pouvoir donné à Mme DAVID), M. BOST (pouvoir donné à M. MOUNEYRAC)

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12.12.2023

Les délibérations suivantes ont été prises à la majorité des membres présents.

Etudes Maison de santé : Rappel est fait du volontarisme des professionnels de santé de la commune organisés en Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et de l'engagement de la commune à créer une maison de santé par la transformation de l'annexe mairie à La Rivière, pour tenter de pallier le problème de la désertification médicale. L'avant-projet développé définitif (APD) a été présenté aux professionnels de santé. Il est soumis à validation des élus ainsi que son estimatif de travaux à 97 972.25€ HT soit 117 566.70€ TTC. Après consultation, des bureaux de contrôle sont retenus : le coordonnateur SPS LEYRAT pour un montant de 2 235€ HT soit 2682€ TTC et le contrôleur technique ALPES CONTROLES pour un montant de 1 800€ HT soit 2 160€ TTC. Il est rappelé la réfection d'un appartement communal situé Rue de l'Ecole pour sa mise à disposition de jeunes médecins stagiaires en formation auprès du cabinet médical.

Projet de maison de santé - Demandes de subventions : Les travaux ont été évalués à 97 972.25€ HT et les études à 19 335€ HT. Une aide de 20% plafonnée à 20 000€ a été obtenue auprès du Conseil Départemental dans le cadre

de la contractualisation triennale. Une aide sera demandée à l'Europe de 49 352.74€, et à l'Agglo dans le cadre du FST de 24 493.06€. Le reste à charge minimal pour la commune est de 20%.

Fauchage 2024 : Le marché de fauchage avait été attribué fin 2022 à la société HAMELIN pour 2 ans. Le 9 janvier 2024, la société HAMELIN a fait part de l'arrêt de son activité de fauchage. Il y a donc lieu de rechercher un nouveau prestataire en urgence. Le fauchage de 2024 sera confié à la Société Fraysse (candidate de rang 2 en 2022) pour un montant de 9 623€ HT soit 11 547.60€ TTC. Une nouvelle consultation sera à effectuer à l'automne 2024 pour les années suivantes.

Débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : Par délibération en date du 10 octobre 2014, a été prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme. Après un avis défavorable de l'Etat suite à la consultation des PPA (Personnes Publiques Associées), le PADD a été revu pour tenir compte des demandes d'actualisation des données et d'intégration de la Loi Climat Résilience. Une réunion PPA s'est tenue le 1^{er} février 2024 sur le PADD actualisé qui est soumis au débat du jour. Le PADD définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.

Fiche action 1- **La structuration du territoire, conséquence et moyen d'un développement équilibré :** planifier un urbanisme raisonné et équilibré confortant le rôle fédérateur du Bourg et de La Rivière.

Fiche action 2- **Renforcer les activités économiques pour un développement équilibré :** Préserver les espaces agricoles et adapter la pratique agricole aux exigences économiques actuelles ; Préserver la compétitivité du secteur secondaire ; Conforter et développer l'offre de proximité.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 22 février 2024 (suite)

Fiche action 3 - **Des mobilités et des équipements au cœur d'un développement durable** : Adapter l'offre d'équipements et la capacité des réseaux au développement futur ; Faciliter et sécuriser le déplacement des usagers ; Favoriser le développement des énergies renouvelables

Fiche action 4 - **Le cadre de vie, un patrimoine fédérateur à préserver et à mettre en valeur** : Préserver et mettre en valeur l'eau et les richesses environnementales ; Préserver les paysages naturels, agricoles et bâtis ; Planifier un urbanisme durable respectueux de l'architecture et du patrimoine bâti.

Charges locatives : 2 locataires s'alarment de leur facture de chauffage (gaz). L'an passé, les élus avaient accepté l'application du bouclier tarifaire. Est acceptée l'application d'une augmentation de prix du gaz plafonnée à 15% pour 2023. A la demande de ces locataires, leur provision mensuelle de charges sera augmentée de 25€ à partir du 01.03.2024.

Temps scolaire : Le choix est fait de maintenir l'organisation du temps scolaire à 4 jours avec 8 demi-journées (lundi, mardi, jeudi, vendredi), selon avis conforme du Conseil d'école.

Créances irrécouvrables : Délégation au Maire pour l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de moins de 100€ présentées par le comptable public.

Prévoyance : Mandat donné au CDG 19 (Centre De Gestion) pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance. La participation de l'employeur devient obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025. Le volet prévoyance a pour objet de maintenir la rémunération des agents dans le cadre d'une

incapacité de travail, d'une invalidité, d'une inaptitude ou de décès.

Action en justice : Autorisation donnée au Maire à se constituer partie civile devant le Tribunal Correctionnel de Brive dans le dossier opposant la commune de Mansac à Mme Di Domizio pour « Exécution irrégulière de travaux soumis à déclaration préalable », et désignation de Me DIAS, avocat pour représenter la commune reconnue victime.

(2 votes contre, 1 abstention)

Poste ATSEM : Déclaration de la vacance d'un poste d'ATSEM 2^{ème} classe au 01.09.2024 auprès du CDG19.

Divers :

Ligne de trésorerie : Il n'a pas été nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie en 2023 pour le financement de l'aménagement d'espaces publics Rue Principale.

DETR 2024 : Maintien du dossier DETR 2023 - Aménagement d'espaces publics tranche 2.

Carte scolaire : Fermeture d'une classe à l'école de La Rivière. Mise à disposition d'un demi-poste spécialisé pour l'accueil des gens du voyage (18 enfants) des mois d'octobre à mai, re- comptage des effectifs possible après les inscriptions de fin d'année scolaire.

Conseil Municipal du 11 avril 2024

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, COUSTILLAS, GOUDOUR, DALODIERE, PESTOURIE, SEREZAT ; Mrs LIMOUZIN, BOST, BARRAS, CHEVALIER, MOUNEYRAC, LAJOUS, LABROUSSE

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22.02.2024

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des membres présents.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal 11 avril 2024 (suite)

Approbation du compte administratif 2023 qui présente un excédent de fonctionnement de 152 608.65€. Ajouté au résultat antérieur reporté de 171 075.34€, ce sont 323 683.99€ qui sont affectés au BP 2024 dont 298 812.35€ versé à la section d'investissement. Approbation du compte de gestion. Affectation des résultats. Vote des taux de taxes locales (pas d'augmentation), approbation du BP2024. **Principaux investissements prévus** : maison de santé, aménagement d'espaces publics Rue Principale tranche2, Voirie La Rue et Le Sarradis, éboulement route de Leyrat, parvis église et chapelle, aménagements extension cimetière Mansac, ralentisseur rue principale, travaux école et vestiaires rugby, achat ordinateur, tondeuse, débroussailleuse, mise aux normes cloche église, étude parcours santé...

Les subventions aux associations : resto du cœur Terrasson 50 € ; Comité des fêtes 1720 € ; Tennis club 385€ ; Mansac avenir 230€ ; USR 800€ ; Amicale de chasse 230€ ; Amicale laïque 550€, ANACR 95€ ; La belle époque 230€ ; Mansac loisirs 230€, FNACA 305 € ; Coopérative scolaire 3 800€ (spectacle de fin d'année + classes découvertes Bugeat) ; BCP 230€ ; CPR 230€ ; Paralysés de la Corrèze 50 € ; Gym volontaire 230€ ; Prévention routière 25€ ; Ligue contre le cancer 75€ ; Ecole de musique du canton 600€ (3 enfants) ; Au fil des pages 700€ ; SCR 2300€ (dont 500€ école de rugby ERCC) ; Resto du cœur St Pantaléon 50€ ; Bon pied bon œil 230€ ; Don du sang 50€ ; Pétanque riveraine 230€ ; Banque alimentaire 40€ ; Western attitude 230€ ; Chemins de Mansac 495€ (dont 200€ pour l'entretien de chemin) ; MAM Arc En Ciel 230€ ; France Alzheimer 90€ ; Freedman Clan 230€.

Voirie La Rue : Programme annuel de voirie et urgence de remise en état de la voie communale « La Rue ». L'estimation des travaux réalisée par

Corrèze Ingénierie s'élève à 42 938€ HT soit 51 525.60€ TTC. L'opération est prévue au BP 2024. Lancement de la consultation des entreprises dans le cadre d'un MAPA. Le dossier de consultation des entreprises sera disponible sur la plateforme achat-public. La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 31 mai à 17h en mairie. Subvention du Département.

Voirie Leyrat : Un éboulement est constaté sur la voie communale de Leyrat, problème ancien qui s'est accentué avec la pluviométrie de cet hiver. Le devis pour la remise en état s'élève à 12 165€ HT soit 14 598€ TTC. Il est proposé de faire réaliser ces travaux en urgence par l'entreprise Pignot.

Parvis chapelle : Nécessité de remettre en état les espaces publics d'accès à la chapelle de La Rivière. 2 entreprises ont été contactées. Il est proposé de faire réaliser ces travaux en urgence par l'entreprise Freyssinet Laligand pour un montant de 5 320€ HT soit 6 384€ TTC.

Parvis église : nécessité de remettre en état les espaces publics d'accès à l'église de Mansac. 2 entreprises ont été contactées. Il est proposé de faire réaliser ces travaux en même temps que ceux réalisés à la chapelle par l'entreprise Freyssinet Laligand pour un montant de 7 270€ HT soit 8 724€ TTC.

Voirie 2024 : Nécessité de la réfection d'un tronçon de la voie communale du « Sarradis ». 3 entreprises seront consultées et devront se rendre sur place pour évaluer les travaux : Lagarde et Laronze, Pignot, Laligand. La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 31 mai à 17h en mairie.

Berlinois Rue Principale : Demande est faite d'un ralentisseur Rue principale. Il est proposé d'installer un ralentisseur de type « berlinois » devant la pharmacie. Un devis a été demandé à la société ALEC. Il s'élève à 2 294.98€ HT soit 2 753.98€ TTC. L'opération est prévue au BP24.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 11 avril 2024 (suite)

Travaux école 2024 : Lutte contre la chaleur dans les salles de classe par la pose d'un film sur les vitres du couloir des classes élémentaires et de la maternelle petite section. Il est proposé de faire réaliser ce travail par la société Glastint qui avait déjà apposé des films en 2023 dans la classe de CP et les portes de la galerie des classes élémentaires. Coût de la fourniture et pose : 2925€ HT soit 3510€ TTC. Par ailleurs le système d'alarme incendie n'est pas satisfaisant pour que l'alerte soit entendue de chaque bâtiment. Il est proposé de confier à la société Briv'Sécurité la fourniture et la pose d'un système d'alerte incendie pour un montant 2800.88€ HT soit 3361.06€ TTC. Ces travaux sont prévus au BP 24. Aide du Département de 25% (contractualisation 2023-25).

Travaux vestiaire rugby : Chaque année des travaux sont à réaliser sur les vestiaires sportifs. Remplacement d'un chauffe-eau dans le vestiaire du rugby. Travaux confiés à la société Ramisse pour un montant de 3 597.09€ HT soit 4 316.50€ TTC. Opération prévue au BP 24. Aide du Conseil Départemental de 30% (contractualisation 23-25).

Cloche église : La société HONORE qui effectue la maintenance de la cloche de l'église a signalé des dysfonctionnements au niveau du tableau de commande et de l'armoire de protection au clocher. Décision de confier ces mises en conformité à la Société Honoré pour un montant total de 4 157.02€ HT soit 4 988.42€ TTC. Opération prévue au BP24.

Débroussailleuse - tondeuse électrique : Nécessité d'acquérir une débroussailleuse et une tondeuse autoportée électrique, matériels utiles aux services techniques pour une meilleure organisation du travail et pour l'entretien des nouveaux espaces enherbés à La Rivière notamment les places de stationnement

végétalisées. Acquisition auprès de la société Santa-Fé pour un montant total de 1 729.99€ HT soit 2 075.99€ TTC. Opération prévue au BP 24.

Ordinateur mairie : Nécessité de remplacer un équipement informatique au secrétariat mairie. Acquisition auprès de la société CERIG pour un montant de 1 738€ HT soit 2 085.60€ TTC. Opération prévue au BP24.

Participation fiscalisée aux dépenses de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE) : La FDEE a fixé la contribution de la commune de Mansac à la somme de 5 470.25€. Choix de la participation fiscalisée pour la mise en recouvrement par les services fiscaux auprès des administrés de la somme fixée par la FDEE 19.

Principe et montants de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle : Le décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023 permet aux organes délibérants d'une collectivité territoriale d'instituer une « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire ». Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 05 mars 2024, le Conseil Municipal se prononce sur l'institution et les montants de cette prime. Bénéficiaires : les agents territoriaux recrutés à une date d'effet antérieure au 1er janvier 2023, employés et rémunérés au 30 juin 2023, ayant perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période du 0.07.2022 au 30.06.2023. Le montant forfaitaire de la prime est fonction du niveau de rémunération, de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période 01.07.22 au 30.06.23. La prime sera versée en deux fois avant le 30 juin 2024. Les crédits suffisants sont prévus au BP 24. Taux 100%. Prime versée en 2 fois.

Unité de méthanisation SAS METH'ALLASSAC BIOGAZ : La SAS METH'ALLASSAC Biogaz, a déposé une demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation de déchets non dangereux ou de matière végétale brute avec

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 11 avril 2024 (suite)

injection directe de biométhane dans le réseau GRDF sur le territoire de la commune d'Allasac. Avant d'émettre un avis, le Conseil Municipal fait état des remarques suivantes : effets du dépôt des digestats sur des parcelles agricoles (dont certaines communales), quel risque d'infiltration dans les sols et dans l'eau de résidus susceptibles de les contaminer, effet non souhaitable de cultures dont la destination ne serait plus l'alimentation animale mais dédiées au méthaniseur, nuisances liées aux livraisons avec véhicules lourds (sonores, dégradation voirie), points à considérer les recettes pour les agriculteurs remettants. Avis favorable avec réserves ci-dessus 8. Avis défavorable 7.

Création d'un emploi d'ATSEM : Proposition de créer à compter du 01.09.2024 un emploi d'ATSEM dans le grade d'Agent spécialisé de 2ème classe des écoles maternelles relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour 24.14 heures hebdomadaires. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Protocole d'accord relatif à l'accès à VIGIFONCIER : Dans le cadre du protocole d'accord entre le Département et la SAFER Nouvelle Aquitaine signé le 14 août 2020, les collectivités peuvent bénéficier d'un accès à l'outil VIGIFONCIER. Proposition de signer le protocole d'accord pour avoir accès au suivi des ventes en zone A et N.

Créances irrécouvrables : Conformément aux dispositions de l'article 173 de la Loi n° 2022-217 du 21.02.2022 et du décret n°2023-523 du 29.06.2023, le Conseil Municipal peut déléguer au Maire l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de moins de 100€. Approbation de la délégation au Maire, pour la durée du

mandat, de l'admission en non-valeur des titres de recettes présentées par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à un seuil de 100€.

Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement : La nomenclature M57 donne cette possibilité. Autorisation donnée au Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Effacement de créance : Transmission par le comptable public d'une demande d'effacement de dettes pour un contribuable suite à la décision du 14 novembre 2023 de la Commission de Surendettement des Particuliers. La commune se trouve dans l'obligation d'effacer cette dette de 198.25€ (frais de restauration scolaire 2021).

Admission en non-valeur : Les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement. Il est proposé de prononcer l'admission en non-valeur de titres qui s'avèrent irrécouvrables pour un montant total de 50.65€.

Modification des statuts de la FDEE 19 : par une délibération en date du 8 février 2024, le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) a adopté de nouveaux statuts dont les dispositions principales sont relatives à la définition de la compétence optionnelle : éclairage public, infrastructures de charge pour véhicules électriques ou hybrides, système d'information géographique SIG.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

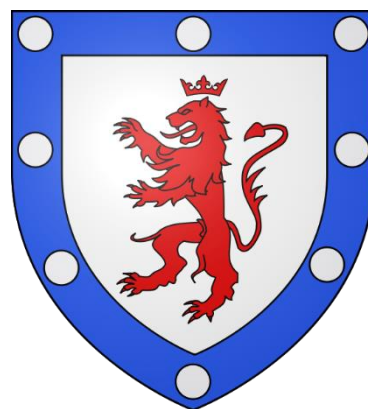
L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : www.mansac.fr

Conseil Municipal du 11 avril 2024 (suite)

Occupation du domaine public : Demande de commerçants d'occuper des espaces publics Rue Principale à La Rivière de Mansac pour y créer des espaces commerciaux de type terrasse. Avant l'aménagement d'espaces publics sur cette route départementale RD 39, le trottoir était anormalement occupé par la terrasse du bar et des arrêtés pour dévier la circulation étaient demandés à l'occasion de manifestation comme la fête votive, la fête de la musique. Pour pallier à la dangerosité de ces situations mais aussi et surtout pour répondre à diverses problématiques (vitesse, flux importants, stationnement anarchique, accessibilité des PMR, sécurité) et attentes (embellissement et attractivité d'un centre bourg commerçant), le tracé de la voirie a été revu pour constituer une courbe. Le bar-Tabac « L'espérance » souhaite exploiter une surface de 30 m² de terrasse devant son commerce et ce sans gêner aujourd'hui les piétons, et la nouvelle enseigne, la SAS « Duo Délices » une surface de 50m². Le montant de l'occupation du domaine public est fixé à 0.50€ par m² et par mois à compter du 1er mai 2024. Une convention entre la commune et ses 2 commerces sera établie. Une année de gratuité est accordée au Bar L'espérance qui a subi une perte de CA importante pendant la période des travaux en 2023.

Adhésion à la compétence « système d'information géographique » FDEE 19 : Décision d'adhérer à la compétence optionnelle « SIG » sans contribution financière de la part de la collectivité. Cette plateforme permettra de s'informer, de visualiser ou encore d'analyser les données patrimoniales : localisation et données « Eclairage Public », réseau Eclairage Public, armoires et organes de commande de l'éclairage public, points lumineux, projet de rénovation des luminaires « Eclairons Demain », incidents EP ...

Utilisation du service public de l'emploi temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze (CDG19) : Pour faire face au problème posé par une absence momentanée de personnel, le CDG19 a créé un Service Public de l'Emploi Temporaire. Décision d'approuver les termes de la convention générale d'affectation avec le CDG19 pour bénéficier de l'intervention d'un agent contractuel du Service Public de l'Emploi Temporaire (adjoint administratif).



COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET BUDGET PRIMITIF 2024

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023					
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
DEPENSES					
Charges à caractère général	335 814.45	35.59	Dépenses d'équipement	373 561.16	81.72
Charges de personnel	500 493.21	53.04	Remboursement emprunt	83 544.63	18.28
Atténuation de produits	2 890.00	0.31	Opération tiers		
Autres charges de gestion courante	96 897.39	10.27	Opération d'ordre		
Charges financières	5 670.74	0.60			
Charges exceptionnelles					
Opération d'ordre	1 769.97	0.19			
TOTAL	943 535.76	100%		457 105.79	100%
RECETTES					
Atténuation de charges	20 731.52	1.89	Subventions	51 047.47	9.48
Produits des services	82 607.15	7.54	Emprunt	250 000.00	46.42
Impôts et taxes (agglomération)	144 097.36	13.15	Dotations fonds et réserves	36 125.60	6.71
Fiscalité locale	563 533.15	51.41			
Dotations, participations Etat	235 486.52	21.48	Excédents de fonct capitalisés		
Autres produits de gestion courante	49 648.71	4.53	Opération tiers		
Produits exceptionnels	40.00	0.004	Opération d'ordre	201 408.39	37.40
TOTAL	1 096 144.41	100%		538 581.46	100%

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2023

Etudes PLU, études maison de santé, études pont La Rue, travaux aménagement rue principale tranche 1 et mobilier urbain, aire de jeux, achat terrain extension cimetière, voirie communale Chamillac bas, aménagement de sécurité au bourg de Mansac (écluses), pluvial au bourg de Mansac, rénovation appartement pour médecins stagiaires, travaux école (peinture salle BCD, chalet rangement, galerie, lavabos, films occultants, vidéoprojecteur), rénovation armoire éclairage public, prises illuminations, sanitaire mairie, éclairage complexe sportif.

COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement 2023	943 535.76	1 096 144.41	152 608.65
Report Fonctionnement N-1		171 075.34	
TOTAL FONCTIONNEMENT	943 535.76	1 267 219.70	323 684.00
Investissement 2023	457 105.79	538 581.46	
Report Investissement N-1	87 569.60		
RAR Investissement	274 931.81	288 462.03	
TOTAL INVESTISSEMENT	819 607.20	827 043.49	
TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	1 763 142.90	2 094 263.10	

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2023

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement RAR	7 436.21
Reste sur Excédent de fonctionnement A reporter au BP 2024	323 683.99
TOTAL	331 120.20

INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2024

Etudes PLU, études et travaux maison de santé, voirie La Rue, enrochement voirie Leyrat, parvis chapelle et église, voirie Sarradis, travaux aménagement espaces publics tranche 2 rue Principale, travaux école (films occultants, système alerte incendie), aménagement de sécurité rue Principale (ralentisseur berlinois), chauffe-eau vestiaire rugby, cloche église, débroussailluse et tondeuse, ordinateur mairie, aménagement extension cimetière Mansac, crépis apprentis, Etudes parcours santé...

Ombrière photovoltaïque par société Girasoles.

LE BUDGET PRIMITIF 2024	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Crédits de fonctionnement votés	1 406 822.70	1 083 138.71
Résultat reporté		323 683.99
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	1 406 822.70	1 406 822.70
INVESTISSEMENT		
Crédits d'investissement votés	683 693.39	676 257.10
RAR	274 931.81	288 462.03
Solde d'exécution reporté	6 093.93	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	964 719.13	964 719.13
TOTAL BUDGET	2 371 541.83	2 371 541.83
DONT EMPRUNT PREVISIONNEL D'EQUILIBRE DE		115 280.34

COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Conseil Municipal des Enfants des 5, 19 et 26 mars 2024

Les enfants élus, renforcés de 2 CP et 2 CE1, deviennent les ambassadeurs pour la réflexion sur une cour oasis. Madame Sandra NICOLLE et madame Emilie GABET ont animé ces trois réunions pour le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et pour la Mairie, Régine PORTE a également été présente sur cette thématique.

Les enfants, après un travail intense, rigoureux, ont aidé à créer deux maquettes de la vision de ce qu'ils aimeraient. Les parents, au moyen d'une boîte à idées, étaient conviés à participer. Nous remercions aussi les maitresses et nos agents pour avoir donné leur avis.

Ces maquettes seront présentées au prochain conseil municipal et ensuite un chiffrage sera établi.

Les enfants ont bien compris que ce serait un peu long à mettre en place mais sont ravis de voir que le projet suit son cours.

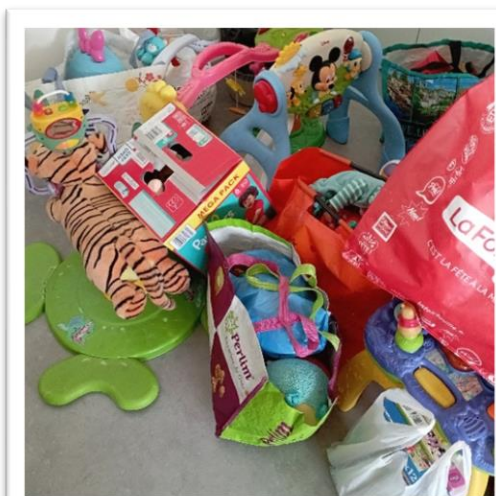


Conseil Municipal des Enfants du 14 mai 2024

Le CME décide de réaliser une collecte, en plus de celle dédiée aux Restos du Coeur, de fournitures scolaires pour envoyer en Afrique puisque la troupe « Afrique chez Nous » sera présente à la fête des écoles.

Les dons ont été nombreux, puisque M DAUMAS-BROS a dû aider Régine PORTE à transporter les jouets, les vêtements aux Restos du Cœur de Malemort.

Les bénévoles sont reconnaissants du travail du Conseil Municipal des Enfants de Mansac et les remercient grandement. Pour les enfants d'Afrique ce fut également un grand succès et tous les enfants et parents de l'école ont été largement remerciés par ISSA, le responsable de la troupe.



Le 28 juin, le CME a été reçu à la mairie pour clôturer l'année autour d'un jus de pommes et des gâteaux. Madame le Maire a remis une médaille à chaque nouvel élu.

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Arnaud grafteaux
Atelier de lutherie
Siret: 910 930 585 00013

0640200849
arnaud.grafteaux@gmail.com

Graft/art

1636 route du Perrier 19520 mansac ★

conserves
LAPEYRIE & fils

www.conserve-lapeyrie.fr

SCANNEZ MOI

Click & Collect

FABRICATION artisanale FRANÇAISE



FRUITS ET LEGUMES
Frédéric COUSTILLAS
Impasse du Javanel / La Rivière
19520 MANSAC

06.82.29.89.86



CAFÉ-TABAC L'ESPÉRANCE

17 RUE PRINCIPALE
19520 MANSAC

FDJ

PMU

05.55.22.48.66

Relais colis

Loto, jeux à gratter, Amigo, PMU, relais colis, timbres amendes et timbres-poste, photocopies, fax, cartes téléphoniques, vapotage, cartes grises, paiement de proximité, retrait d'argent toute banque

Du mardi au samedi : 7H00/20H00
Le dimanche : 8H00/19H00

AMIGO

JP AUTO JULIEN PESTOURIE
Mécanique - Vente automobile

06 15 14 50 37

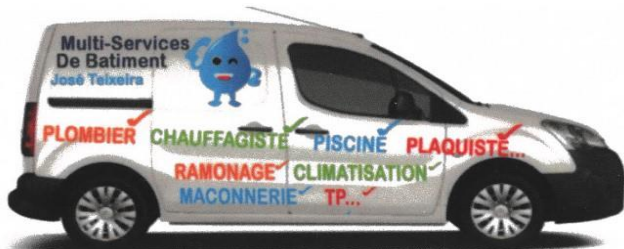
Chamillac haut
19520 MANSAC
Siret: 889 494 522 00010



Multi-Services
De Batiment
José Teixeira

PLOMBIER CHAUFFAGISTE PISCINE PLAQUISTE...
RAMONAGE CLIMATISATION
MACONNERIE TP...

tél. 06 46 40 09 86
jose.teixeira19310@gmail.com
N° Siret 822 250 452 00015



Caractère
Le Jardin sur-mesure

Bruno CAROLA
Artisan Paysagiste - Mansac

06 08 51 42 42
contact@lesjardinsdecarafterre.fr

Rosalie et Antonin
La douceur cousue-main

Lorette CALOCH
La Chaise
19 520 MANSAC
rosalie.antonin@yahoo.com
06 08 97 74 90

Créations couture
pour les petits et la maison



NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**Un jardin ,grand ou petit,
c'est la porte du paradis**

Maçonnerie générale
DALE - TERRASSE
CARRELAGE - MURS

NEUF & RÉNOVATION

Espaces verts
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
CRÉATIONS DE JARDINS

JRC Multi-Services à Mansac
Jorge CERQUEIRA - 06 28 23 65 02
jorge11cerqueira@gmail.com

**Justesse, Rigueur
et Créativité à votre service**

Elsa CAROLA
Accompagnement
thérapeutique
et Bien-être

SOPHROLOGIE - EFT - AROMATHERAPIE

Sur rendez-vous
06.84.79.99.58

PLACE DU 19 MARS 1962 - LA RIVIÈRE-DE-MANSAC

31 RUE DE LA FONTAINE BLEUE - BRIVE-LA-GAILLARDE

**POMPES FUNÈRES
SOULIER**

*Une famille au
service des familles
depuis 1932*

Agence Brive Centre
Funérarium
32 bis av. Emile Zola

Agence Brive Ouest
Centre funéraire
Rue Louis Taurisson
19100 BRIVE

Agence de Malemort
Espace funéraire
Rue Eugène Freyssinet
19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14
Fax 05 55 24 53 44
www.pfsoulier.fr

Olivier Demanet
Artisan Électricien

0 764 500 780

19.do.electricite@gmail.com

**2125 route de La Besse,
19520, Mansac**

DO
électricité

Électricité générale
Dépannage - Domotique

**Panier
Sympa**

**Supérette
La Rivière de
Mansac**

36 rue Principale
19520 Mansac

05 55 22 52 74

Olivier MAGNERON
et Aurélie NOEL

Siège 792 810 053 R.C.S BRIVE

PIZZERIA LE PAZAYAC
1039 route de Brive
24120 Pazayac
05 53 50 30 76

J'ai Faim !!

Païement de proximité

Timbres fiscaux
et amendes

Glaces

Boissons fraîches
à emporter

Vapotage

OUVERT

**Du lundi au vendredi : 6H30-20H00
Le samedi : 8H00-20H00**

CRC
INDUSTRIE

Thierry GIMENO

**SERRURERIE CHAUDRONNERIE
CONSTRUCTION METALLIQUE**

parc industriel
19520 La Rivière de Mansac

Port. 06 78 70 02 63

**escaliers, portails,
rambardes...**

crc.industrie@wanadoo.fr

Tél. 05 55 22 99 36

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

MAISON ROBIN
TAPISSERIE DECORATION



DEVIS GRATUIT




Le Seuil Bas
19520 MANSAC
Tél. : 06 73 99 10 89
Mail : sylvie.robin@orange.fr
SIRET : 501 708 721 RM19

BRUNEAU STEPHANE
ELECTRICITE GENERALE
Neuf et Renovation - Chauffage Electrique -
Climatisation - Alarme - Ventilation



TEL : 05.55.85.11.65
PORT : 06.38.42.90.41

23 IMPASSE DU VIEUX FOUR
19520 LA RIVIERE DE MANSAC

Boulangerie de la rivière
Philippe Coustenoble



40 rue Principale
19520 Mansac
06 29 56 67 76
05 55 85 18 47

24h/24 TOUTES DISTANCES

TAXI
VARETZ-MANSAC
www.varetz-taxi.fr

Transports malades assis (TAP)

- Consultations
- Hospitalisations (entrée-sortie-transfert)
- Traitements prolongés (chimio, rayons, dialyse)

Véhicule équipé TPMR 
Transport de personne à mobilité réduite

Rue J.-B. Bardinal - 19240 VARETZ

06 85 80 18 77

FPI Imprimérie

 **PIGNOT**
TRAVAUX PUBLICS

 **PIGNOT**
REVALORISATION

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche
Tél. : 05.55.17.08.32 - Fax : 05.55.17.07.23
contact@pignot-tp.fr
compta-fournisseurs@pignot-tp.fr

Chariots de supermarchés
(neufs et reconditionnés)

 **BERNIER SERVICE**

Portillons et guidage

Stockage  Paniers de supérettes

Pièces détachées et maintenance des chariots 

Accessoires, produits et stations d'hygiène

Parc industriel de La Rivière
21 rue de l'usine 19520 MANSAC
Tél. : 05.55.86.17.10
contact@bernier-service.com
www.bernier-service.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.



GARAGE DE MANSAC
MECANIQUE / CARROSSERIE / DEPANNAGE
06 64 25 86 65
2 ROUTE DE LARCHE - LA RIVIERE DE MANSAC



BUREAUTIQUE & INFORMATIQUE
Système d'impression & Gestion documentaire
Sauvegarde & Archivage
Multimédia & Interactivité
Consommable & Fourniture
Moblier & Aménagement
www.aelbureautique.com
05 55 87 22 00
contact@aelbureautique.com
AEL BUREAUTIQUE, 27 rue Ernest Comte, ZI de la Marquise, 19100 Brive-la-Gaillarde

Service à domicile

HEBRARD Céline
Ménage, courses, coiffure
6. Impasse du Pégerin
19520 La Rivière De Mansac
Tél Domicile : 05 55 85 13 87
Tél Portable : 06 77 86 15 07
N° SIRET : 45312284800014

S.A.R.L LANTERNAT & FILS
Maçonnerie - Plaque de plâtre - Carrelage
Travaux funéraires
Rue du Suquat, La Rivière de Mansac
19520 Mansac
Tél. : 05 55 85 37 93
Port : 06 70 16 58 26
lanternatdavid@orange.fr



Aux SERVICES de la MAISON
PETITS TRAVAUX DU BATIMENT
ENTRETIEN ESPACES VERTS
05 55 85 89 02
06 88 50 58 38

Société ELECTRO ZINC
TRAITEMENT DE SURFACE
Zingage - Décapage - Grenailage - Peinture
Parc industriel - La Rivière de Mansac
19520 MANSAC
Tél : 05 55 85 16 28
Email : electrozinc@orange.fr
Web : www.electrozinc.com/



La petite boutique de Sonia
Vêtement femme du 36 au 56
6 impasse des coquelicots
19520 la rivière de mansac
sacs , chaussures , bijoux
06/79/24/51/42
lapetiteboutiquedesonia@gmail.com
page facebook

COUVREUR, ZINGUERIE, RAMONAGE
Démoussage, isolation de combles
Lavaud Jean-Pierre
Le Sarradis 19520 MANSAC
Tél. : 05.55.22.97.04
Port : 06.18.57.18.91

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.



Duo Délices
coffee shop, sandwicherie

17 Rue Principale, 19520 Mansac
Téléphone : 05 44 31 40 97



Actif Coiffure
Femme - Homme - Enfant

Fatima

05 55 85 04 18

19 rue Principale - 19520 La Rivière de Mansac




Marie-Claude Roussellie Lagorsse

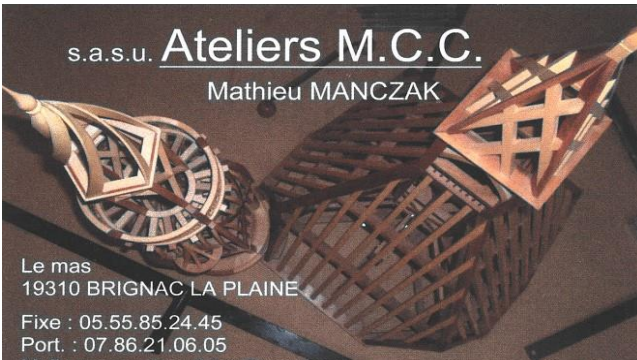
52 AVENUE VICTOR HUGO
24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Tél. : 05 53 50 61 55
terrasson@leslunetiers.fr



Georges VEYSSIERE SARL
« Les Escures » 24120 TERRASSON
Tél. : 05 53 50 02 67 mail : veyssiere@latelierdumarbre.com

DECOMARBRE
8, rue Ampère - ZI du Ponteix 87220 FEYTIAT
Tél. : 05 55 06 16 26 mail : decomarbre@latelierdumarbre.com

SCHOUMACKER
6 av. Gustave Eiffel 33600 PESSAC
Tél. : 05 56 36 50 00 mail : schoumacker@latelierdumarbre.com



s.a.s.u. **Ateliers M.C.C.**
Mathieu MANCZAK

Le mas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
Fixe : 05.55.85.24.45
Port. : 07.86.21.06.05
Mail : manczakmathieu@gmail.com



Frédéric CHEIZE
FCMS
Maintenance - Services

06.14.84.73.45

Maintenance industrielle:électromécanique / pneumatique / hydraulique -

Le Bourg 19520 MANSAC - frederick.cheize@free.fr



Bambou
Entreprise familiale depuis 1840 S.C.S.
COUVERTURE & ZINGUERIE
www.entreprise-bambou.fr

e-mail : entreprisebambou@orange.fr
TEL : 05.53.50.04.16



au dela

Nathalie LAGNOUX
**ENTRETIEN & FLEURISSEMENT
DES SEPLUTURES**
19600 Saint Pantaléon de Larche
Intervention sur la Corrèze
Devis gratuit

audela-corrèze19-@orange.fr www.audela-corrèze.fr 06 79 47 05 38

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

SC PEINTURE

2A Route de Cublac
19520 Mansac

☎ 06 01 25 06 21

sylviecrepeau@sfr.fr SIRET : 451 156 707 RM 24



SAS Casadei et fils

fleuriste horticulteur
jardinerie deuil mariage

 @casadeietfils

72 avenue du 18 juin
19100 Brive-la gaillarde

05 55 86 15 36
casadeietfils@orange.fr

SAS Casadei et fils
fleuriste horticulteur
casadeietfils@orange.fr



1408 Route de Périgueux 24120 Pazayac

CHARPENTIER - MENUISIER
TRAITEMENT DES BOIS

DESPLANCHES

Tél. : 05.53.50.42.73 Mail : direction@desplanches24.fr



IL & lagarde laronze

- IL Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- IL Travaux publics et routiers
- IL VRD Assainissement
- IL Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93
www.lagarde-laronze.com

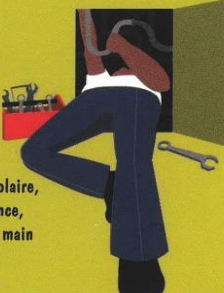
SAS BRIGNAC CHAUFFAGE MAINTENANCE
Rémi RAMISSE

Maury - Les Marnas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
05.55.22.79.39 / 06.24.89.04.01

Chauffage gaz, fioul, Pompe à chaleur, Climatisation, Solaire,
Thermodynamique, Entretien, Dépannages, Maintenance,
Plomberie, Tuyauterie, Sanitaire, Salle de bain clés en main

brignac.chauffage.maintenance@gmail.com
www.brignac-chauffage-maintenance.fr
SIRET 805 318 714 00013



Galerie 64

Sarl MOB.D
05.53.50.12.15
www.galerie64.fr

64 avenue Victor Hugo - 24120 TERRASSON - SIRET 315 311 670 00063



BEAUTY COIF INSTITUT
COIFFURE MIXTE VISAGISTE CONSEIL

19600 LARCHE
05 55 22 97 71

LE CONCEPT

ANTI-ÂGE • MINCEUR • FITNESS • BIEN-ÊTRE

 Avenue Pierre Mendès
19100 Brive la Gaillarde
05 87 49 69 64
www.leconcept-ka.com 

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.



GSD/Gérard SAIGNE

- Ingénieur-Conseil diplômé INSA Lyon et IAE Bordeaux
- Conseil et Formation en Management QSE
- Enseignant Universitaire et Auditeur Certifié AFNOR

Parc Industriel 19520 MANSAC
Tél : 06.72.00.55.40 Mail : gerard.saigne@wanadoo.fr

Mes prestations :

- MÉNAGE
- ENTRETIEN DU LINGE
- AIDE AUX COURSES



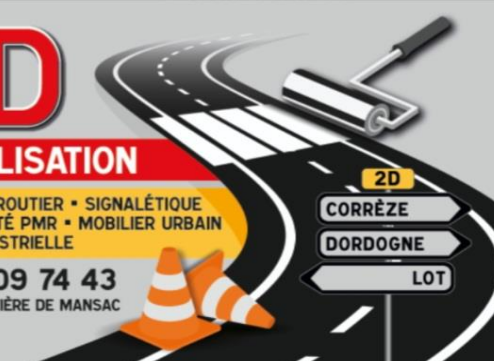
Leslie Rohr
 SERVICE À LA PERSONNE

Mobile : 06 71 29 53 11
 Mail : leslie.cesue@gmail.com
 Zone desservie : Mansac et alentours
 Paiement exclusivement en CESU / 50% de crédit d'impôt

2D
SIGNALISATION

MARQUAGE ROUTIER • SIGNALÉTIQUE
 ACCESSIBILITÉ PMR • MOBILIER URBAIN
 RÉSINE INDUSTRIELLE

07 87 09 74 43
 19520 LA RIVIÈRE DE MANSAC




AXEL
MULTISERVICES

Senny-Palany Axel
 Auto-entrepreneur

N° tél :
06 03 91 33 98

Adresse :
52 impasse du Chalirou
19 520 MANSAC

LACHAU
CARRIÈRES



SABLES et GRAVIERS

Tél. 05 55 85 30 85
 Fax. 05 55 85 47 80

carrieres.lachaux@orange.fr
 www.carrieres-lachaux.com



Christel de Luca
 Sophrologie, Soins Energétiques

Equilibre - Estime de soi - Vitalité
 Harmonie - Lâcher-prise
 Sérénité - Energie
 Conscience - Bien-être

Séances individuelles
 Séances de groupe
 Stages
 Consultations au cabinet ou à domicile

06 62 74 43 91
 3, route du Perrier - 19520 La Rivière de Mansac



IED-ENERGIES
 Chauffage-Climatisation-Plomberie
 Installation-Entretien-dépannage

☎ 06.76.25.28.73
 🌐 19100 Brive
 ✉ ied.energies19@gmail.com

SARL FERNANDES Philippe

Plaquiste - Jointeur - Isolation

2 route principale 19520 La Rivière de Mansac

☎ 06-60-43-14-74
 philippefernandesplaquiste@gmail.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Les bougies de Gaëlle
2 route principale
19520 La Rivière de Mansac
Atelier vente directe
Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
Après-midi, soir et samedi sur rdv
☎ : 06-60-43-02-57
Mail: gaellefernandes1982@gmail.com

Guillaume GÉNOIS
et son équipe
TRAITEUR - RÉCEPTION PRIVÉE ET AFFAIRES
Célébrer avec Goût...
> Siège social - Laboratoire traiteur - Salle de réception à la location
ZA de Lescurade - 51 chemin du Cheyrou
19600 Saint-Cernin-de-Larche
☎ 05.55.24.69.03 . 06.82.33.15.85
✉ genoisartisantraiteur@orange.fr
<https://www.genois-artisantraiteur.fr/> 

Vincent SIMOES
Faites voyager vos papilles...
100% fait maison
Traiteur Exotique
07 81 61 79 77
Vente à emporter sur commande 48 h avant
24 B Rue Principale
19520 MANSAC
ausimoes@traiteurexotique.fr

 **MAAD Architectes**
Rond point du Colombier
19600 Saint Pantaléon de Larche
05.55.88.36.15

 **FREYSSINET LALIGNAND**
BTP

CORREZE ZI DE BRIDAL 19130 OBJAT
DORDOGNE ZAE LA TUILERIE 24270 PAYZAC
05 55 25 89 87
WWW.FREYSSINET-LALIGNAND.COM

 **beynat roche**
Produits pétroliers
et assainissement,
pour les
professionnels et
particuliers
ZA Le Guinassou - 24120 LA FEUILLADE
Tél - 05.55.23.79.16 - www.beynatroche.fr

SARL **ACPP**
Artisans Carreleurs, Peintres, Plaquistes
Ravalement de façades
9 rue Camille Desmoulins - 19100 BRIVE
06 37 05 13 63
siret 838 200 137 00019

 **Deschamps Christophe**
669 route de Lissac, la Cabane 19600 Larche
06 45 71 98 99 - contact@dcwebsolutions.fr
www.dcwebsolutions.fr
DÉVELOPPEMENT • REFONTE • CONSEIL
SITES VITRINE & E-COMMERCE

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

FNACA

Composition du bureau :

Présidents d'honneur : Jean-Clément FAJARDIE et André PIGNOL

Président : Robert BOURZAT

Trésorier : Jean-Claude AUGER

Secrétaire : Agnès AUGER

Vice-Président : Jacques PENCHENAT

Trésorier adjoint : René MOUNEYRAT

Secrétaire adjoint : Jean Michel SERRE



La cérémonie du 19 mars a eu lieu aux monuments aux morts de La Rivière et de Mansac. Cela a permis à de nombreux anciens de la FNACA de se retrouver autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le dimanche 24 mars, nous avons partagé **un moment convivial autour d'un bon repas** concocté par M. Génois.

Une escapade d'un jour à Périgueux et ses alentours va être proposée aux adhérents et plus si affinités en septembre 2024.

En raison des élections législatives, le buffet campagnard a dû être annulé.



COMITE DES FETES

Bureau :

Président : Jean-Bernard DELMAS

Trésorière : Jeanine DELMAS

Secrétaire : Carine SEREZAT

Vice-Président : Thierry VILLENEUVE

Trésorière Adjointe : Aurélie DELMAS

Secrétaire Adjoint : Guy GRAVE

L'assemblée générale s'est tenue courant février 2024.

Le comité des fêtes a organisé la fête annuelle les 27 et 28 avril ainsi que le traditionnel casse-croûte du 1^{er} mai.



Le comité des Fêtes organisera un **méchoui à Mansac le 28 juillet à 12h** et participera à l'organisation du **départ d'étape du Tour du Limousin le 15 août**.

Il organisera la « **soirée choucroute** » le 16 novembre et le **marché de Noël le 1er décembre**.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES CHASSEURS DE MANSAC

Composition du bureau :

Président d'honneur : Isabelle DAVID
Vice-Président : Jean-Louis FORIE
Secrétaire : Patrice GRANGER
Trésorier : Alain PAULY

Président : Jean-Pierre LABORIE
Vice-Président : Loïc PUYCHAFFRAY
Secrétaire adjoint : Stéphane CHASSAIN
Trésorier adjoint : Roger VIALLE



Au premier semestre 2024, nous avons organisé le repas annuel le 3 mars, avec 85 repas dont 3 à emporter.

Prévision des activités pour le 2ème semestre 2024 :

- Participation au départ du tour du Limousin le 15 août
- Participation à la foire d'automne en octobre
- Participation au Téléthon en décembre



LA GRAINE ET L'IDEE

Composition du bureau :

Président : Jacques POUCHOUX
Trésorier : Michel DAUMAS-BROS
Secrétaire : Pauline MERIGOT

Vice-présidente : Claudine MERIGOT
Trésorier-adjoint : Laurent LAGRAVE
Secrétaire-adjointe : Francine MENENDEZ



L'association est régulièrement contactée pour des renseignements et des demandes de documents par des élèves, des associations et par des personnes dont les motivations leurs sont personnelles. C'est avec plaisir que nous essayons de les aider.

Suite aux recherches effectuées sur Mansac et La Rivière, de nombreux documents sur l'histoire, la vie d'autrefois, des photos anciennes, des cartes postales, des photos d'école, etc. ont été archivés. Nous sommes ravis que cela puisse servir, même s'il y a encore beaucoup à découvrir.

Prochaines activités :

- **Souhait de réunir** les élèves l'école primaire de Mansac et de La Rivière nés entre 1950 et 1960. Afin d'organiser les retrouvailles, merci de nous contacter ou d'informer les personnes susceptibles d'être concernées de bien vouloir nous contacter.
- **Vente des livres** sur Mansac et La Rivière réalisés en 2016 et 2022.

L'association est à la recherche de bénévoles, bienvenue à tous.

Contact toute l'année : lagraineetldee@gmail.com et 06 73 26 58 28



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

CPR MANSAC

Composition du bureau :

Président : Bernard VAYSSE

Trésorière : Catherine VAYSSE

Secrétaire : Béatrice BROS

Vice-Président : René FROIDEFOND

Trésorier adjoint : Philippe DAVID

Secrétaire adjoint : Gérard ROUCHETTE

M. Bernard VAYSSE et son équipe remercient Mme Isabelle DAVID et le conseil municipal pour la mise à disposition de la salle polyvalente. Nous remercions à nouveau tous les propriétaires qui nous laissent à disposition leurs terrains et bois pour pratiquer notre passion.

Nous avons organisé un repas mique petit salé le 17 février 2024 à midi en collaboration avec la société de chasse de Pazayac de M. PONTHER qui a connu un vif succès auprès des convives.

La saison de chasse étant terminée, nous préparons la prochaine et nous organisons notre **repas de chasse annuel** le samedi 14 septembre 2024 à midi.



ASSOCIATION DE CHASSE MANSAC AVENIR

Le bureau de l'association a été renouvelé.

Présidente : Martine VILLENEUVE

Contact : 06.41.45.68.07

Vice-Président : Pascal ROBERT

Contact : 05 55 88 01 60

Trésorière : Martine NUNES

Trésorier adjoint : Jean-Christophe COUNIL

Secrétaire : Irène VILLENEUVE

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE



Composition du bureau :

Président : Vincent CHEVALIER

Trésorière : Marie DOS SANTOS

Secrétaire : Vincent CHEVALIER

Membres actifs : Virginie CALEIX, Caroline GURY, Aurélie NOEL, Nicolas MERIGOT

Vice-présidente : Amandine COMBAS

Trésorière adjointe : Amandine COMBAS

Secrétaire adjointe : Marie DOS SANTOS

Le carnaval du 17 février a réuni près d'une cinquantaine d'enfants qui ont défilé dans les rues du village avant de profiter des différentes animations dans la salle du Mille-Club.



Encore une belle réussite le 07 avril pour la 3ème chasse aux œufs offerte avec le concours de la Mairie. Sous un soleil printanier, 74 enfants sont venus chercher les œufs au complexe sportif. Ils ont pu ensuite participer aux jeux sur différents stands (chamboule-tout, jeux d'adresse, jeux de dames géants, maquillage, chasses au trésor, ...).

Le 04 mai, près de 200 joueurs ont participé à notre traditionnel Super Loto. Grâce à l'aimable contribution de nos donateurs et à nos généreux sponsors IED Energies et Bernier Service, les gagnants se sont partagés plus de 5000 euros de lots mis en jeu (TV connectée, trottinette électrique, bons d'achats, ...).



Le 21 juin, la fête de l'école sur le thème de l'Afrique, organisée avec les enseignantes a été l'occasion d'offrir à chaque élève de CM2 une clé USB pour son passage au collège ainsi qu'un livret souvenir de leur primaire à l'école de La Rivière.

Grace à ces animations ainsi qu'à l'organisation d'une tombola et de nos traditionnelles ventes de chocolats, nous avons pu, comme chaque année, offrir un goûter de Noël aux enfants de l'école avec la venue du Père Noël et financer une partie des activités souhaitées par les enseignantes (sorties cinéma et théâtre, spectacle marionnettes) ainsi qu'une partie du spectacle de la fête des écoles.

L'Amicale tient à remercier toutes les personnes qui la soutiennent tout au long de l'année (bénévoles, familles, municipalité).

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

OLYMPIQUE LARCHE LA-FEUILLADE MANSAC

Composition du bureau :

Président : Paul SEIXAS

Vice-Président : Philippe DA SILVA (responsable de l'école de foot)

Trésorier : Bernard MIGINIAC

Secrétaires : Gaëlle MIGINIAC et Sandrine LETOUX

Référents parents : Christophe PASLER et Julien SOLER

Membre doyen : Manuel SEIXAS

RTJ : Tiago Silva RODRIGUES

La saison 2023 2024 a été marquée par des précipitations très importantes qui ont contraint à de nombreuses annulations d'entraînement, à des reports de matchs au niveau de toutes les catégories. Le traditionnel 1^{er} mai pour l'école de foot a également été annulé, ce qui représente un certain manque à gagner.

Les résultats ont pourtant été positifs. L'équipe A en sénior se classe à la seconde place de la première division départementale. Elle a également disputé le samedi 1^{er} juin, la finale de la coupe de la Corrèze.

Au niveau des jeunes, les U13 ont gagné leur place pour évoluer au niveau régional après décembre, suite à une brillante première phase. L'école de foot a compté cette saison plus de 120 licenciés.

L'assemblée n'aura lieu que début Juillet et le futur bureau n'est pas encore homologué.



Equipe A



U 13



Equipe féminine

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

SCR MANSAC

Composition du bureau :

Présidents : Patrick TENEZE et Jérôme BAC

Trésorière : Marion LATOURNERIE

Trésorier adjoint : Daniel MERCIER

Secrétaire : Sophie COUSTILLAS

Secrétaire adjoint : Patrick TENEZE



Membres : Sébastien MAÏNA, Jean-Pierre BARBOUTIE, Pauline MERIGOT, Nicolas CAMBONIE, Sébastien GOUDAL, Julie CALEIX, Marine TENEZE, Marie-Noëlle GAREYTE, Charline TOMASZEWSKI, Virginie CALEIX

Le jeudi 06 juin 2024, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire du bureau directeur pour la mise à jour des statuts et pour la mise en sommeil du SCR Mansac pour une durée de cinq ans en présence de deux administrateurs, Patrick TENEZE et Jérôme BAC, présidents de l'association jusqu'à ce jour.

La mise à jour des statuts est voté à l'unanimité.

Le 07 Juin 2024, s'est tenue, exceptionnellement à Larche, l'assemblée générale du SCR Mansac.

Les présidents Jérôme BAC et Patrick TENEZE remercient tous les participants ainsi que Madame Isabelle DAVID, Maire de Mansac.

Un bilan sportif a été présenté. Il est en demi-teinte pour la saison 2023/2024.

Pour le bilan financier, les frais du club ont été plus lourds en raison des déplacements plus lointains et du coût des licences, en augmentation.

Concernant l'école de rugby, la fréquentation est en très forte augmentation.

Un nouveau projet s'offre à nous.

Après des mois de préparation, il a été décidé, avec nos voisins du RCV, de fusionner et de créer une nouvelle association : **le RCVR (Rugby Causse Vézère Riverains)**. A ce jour, nous ne pouvons pas dévoiler l'organigramme du nouveau club.

Cette nouvelle association comptera trois équipes, deux en fédérale 2 et la troisième en promotion de R3 qui elle, jouera toujours sur le stade Émile Fauvel.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

BON PIED BON ŒIL « Gymnastique douce - Equilibre »

Asso Bon Pied Bon Œil



Composition du bureau :

Présidente : Evelyne BOURG 05 55 85 46 11

Secrétaire : Sylvie MATHOU 05 55 85.11.03

Secrétaire adjointe : Marie-France LABBAT

Trésorière : Sylvie MATHOU 05 55 85.11.03

Trésorière adjointe : Françoise VIVES



**Pratquez du sport-santé avec l'association Bon Pied Bon Œil
tous les jeudis de 9H00 à 10H15 à la salle polyvalente de La Rivière de Mansac !**

Le bilan de la saison 2023-2024 est très positif. L'effectif est très satisfaisant avec de nouvelles adhérentes, même en cours de saison.

Nous nous retrouvons toujours avec plaisir, dans une ambiance décontractée avec la même animatrice EPGV Christine. Les exercices sont variés et ludiques : travail de l'équilibre et de la mémoire, coordination au mouvement, prévention des chutes.

Pour rejoindre notre groupe, se munir d'un certificat médical de non-contre-indication, d'un tapis de gym, le jeudi pour une séance de gymnastique d'entretien ouverte à tout public hommes ou femmes. Deux séances d'essai offertes.



ASSOCIATION DE CHASSE MANSAC BCP

Composition du bureau :

Président : Jérôme PESEYRE

Trésorier : Gilbert VERLHAC

Secrétaire : Jean-Marie MIRAT

La chasse du sanglier a été organisée en entente avec les sociétés des Bruyères et l'Amicale de Chasse de Mansac. Nous constatons encore une baisse de la population sur nos territoires.

Bon début de migration du pigeon ramier qui a été perturbée à partir du 18 octobre par de mauvaises conditions climatiques.

Durant la saison de chasse il a été prélevé 3 sangliers, 8 chevreuils, 5 renards.

Tous nos remerciements à Madame le Maire et le conseil municipal ainsi qu'aux propriétaires pour leur soutien à notre passion.

ESPACE D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

L'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, **un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale** ».



Décorations réalisées par le personnel communal (Sandy et Marie-Noëlle)
et les enfants pour la fête des écoles

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Mia, Love VIOSSANGE, née le 7 janvier 2024
de Romain VIOSSANGE et Cécilia LANZA

Milo MOCHET né le 21 janvier 2024
de Marion MOCHET

Lizio ARNOULT né le 25 janvier 2024
de Sébastien ARNOULT et Laurine TEIXEIRA

Maëlyo, Valentin GOUNET né le 13 février 2024
de Chloé GOUNET

Elias, Jules GRAFTEAUX né le 14 février 2024
de Louise GRAFTEAUX

Louise KESTELYN NOYEAU née le 27 février 2024
de Dimitri KESTELYN et Charlène NOYEAU

Malya, Ludyvine, Sherryline, Léa MASSON
née le 18 avril 2024

de Bryan MASSON et Sandralyne BOCQUET

Thiago, Jean PESTOURIE né le 7 mai 2024
de Julien PESTOURIE et Déborah HAMARD

Thymao, Gaston PESTOURIE né le 7 mai 2024
de Julien PESTOURIE et Déborah HAMARD

Gabriel, Gilles, Marius, André DA COSTA
né le 11 mai 2024

de Georges DA COSTA et Caroline DE FREITAS ANTUNES

Lïa-Rose, Louise DUMONDELLE née le 18 mai 2024
de Karl DUMONDELLE et Gaëlle GUILHERME

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :



Pierre-Baptiste CLAUZADE
et Marion JACQUEMIN
le 18 mai 2024



Alexandre VAYSSE
et Jessica URSY
le 15 juin 2024



Jordan TATEZ et Camille AUBERT
le 22 juin 2024

Nous présentons nos sincères condoléances aux parents et amis de :

Bertrand Albert LAGORSSE
décédé le 28 décembre 2023

Odile DELBARY
décédée le 4 janvier 2024

Alain MARTY
décédé le 7 février 2024

Jean-Claude BINARD
décédé le 29 mars 2024

André PIGNOL
décédé le 30 mars 2024

Jean-Pierre Lucien LANTERNAT
décédé le 6 avril 2024

Jean René FAGEARDIE
décédé le 17 mai 2024

Pierre Michel DONNADIEU
décédé le 4 juin 2024



**Casse-croûte républicain du 1^{er} mai
organisé par le comité des fêtes**